

Le droit de grève honteusement bafoué

*Une loi contre nature
bizarrement approuvée en
l'absence criante des députés*



Débat constitutionnel initié par l'opposition ittihadié concernant le projet de loi relatif aux médicaments et à la parapharmacie



Christophe Lecourtier
*La France aspire à accompagner
le développement soutenu du Maroc
dans le domaine maritime*

Débat constitutionnel initié par l'opposition ittihadie concernant le projet de loi relatif aux médicaments et à la parapharmacie



Lors de la séance mensuelle dédiée au questionnement du chef du gouvernement, tenue mardi 4 février 2025 et consacrée à la discussion de la thématique « Indicateurs financiers et économiques et consolidation du positionnement international du Royaume », le conseiller parlementaire Ismael El Alaoui, dans son intervention au nom du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers, a souligné qu'en observant que l'économie mondiale connaît des mutations profondes et des enjeux inédits à l'ombre de conflits tels que celui opposant la Russie à l'Ukraine et les événements survenus au Moyen-Orient avec leurs répercussions sur les chaînes mondiales d'échanges mais aussi avec la hausse des tarifs de l'énergie et des matières premières parallèlement à la montée des tensions géopolitiques mondiales, toutes ces données nous imposent de reconsidérer nos politiques économiques et financières.

Le conseiller ittihadi a ajouté, dans cette même veine, que les crises successives que traverse le monde engendrant une inflation inquiétante et une stagnation entraînant un ralentissement sans précédent du développement, nécessitent une vigilance particulière en matière de gestion des

finances publiques.

Là-dessus, le parlementaire El Alaoui a mis en avant que les grandes mutations du système financier mondial et la progression du courant orienté vers le financement vert et durable de même que l'accélération du rythme de la mutation numérique dans le secteur financier font que le pays est d'ores et déjà confronté à des défis structurels nécessitant une réaction effective d'une grande célérité.

A cet égard, le conseiller parlementaire usfpéiste a noté que les indicateurs financiers actuels dénotent de profonds dysfonctionnements appelant à s'interroger sur les facteurs ayant induit cette situation alarmante. En effet, a-t-il relevé, le déficit traduit la persistance de son courant dubitatif, mettant à nu les prévisions excessivement optimistes et les prétentions de l'Exécutif relatives au taux de développement aléatoirement estimé à 4,6%...

Par ailleurs, concernant le niveau de renforcement de la transparence, El Alaoui a mis l'accent sur la nécessité d'établir un système informatique global qui permette aux citoyens et aux investisseurs l'accès facile aux informations financières justes et authentiques de même que cela exige la préparation de rapports périodiques détaillés autour de l'action des finances publiques et des institutions financières.

Le conseiller parlementaire usfpéiste a, d'autre part, averti de « la poursuite de la politique de la fuite en avant à travers l'endettement grandissant et le report des réformes structurelles ayant abouti à cette situation critique hypothéquant l'avenir des générations futures » (...)

D'un autre côté, il convient de souligner que le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers a, en tout état de cause, lors de la séance du 3 février 2025, voté contre le projet de loi organique relatif au droit de grève.

A ce propos, le président du Groupe d'opposition ittihadie a instamment relevé que ce texte évoque des « problématiques substantielles » portant atteinte à l'essence du droit de grève, indiquant que la conception limitée de ce droit, se contentant de se rapporter à la catégorie des salariés assujettis aux législations de l'emploi et de la fonction publique, « ignore la réalité du marché de l'emploi marocain qui englobe de nombreuses catégories non structurées.

Sur un autre registre, la séance législative tenue lundi 3 février 2025 a conclu à l'adoption par la Chambre des représentants du projet de loi n°62-24 disposant le vote en faveur du décret

loi n°2-24-728 (27 septembre 2024) complétant la loi n°17-04 en tant que code des médicaments et de la parapharmacie.

Dans ce cadre, ledit projet de loi a suscité un débat constitutionnel houleux entre l'opposition et la majorité concernant l'opportunité de la révision d'un décret par une loi.

A ce propos, cette législation a été approuvée par 123 députés face à l'abstention de trois parlementaires et n'a été rejetée par aucun participant à la discussion qui a été marquée par des interventions sérieuses et pertinentes de la part des membres du Groupe socialiste-Opposition ittihadie qui a présenté une révision que la majorité a réfutée.

Le député parlementaire, membre du Groupe d'opposition usfpéiste, Saïd Baáziz, a conclu en mettant l'accent sur le fait, hélas, ignoré par la majorité, que la Constitution garantit pour l'opposition le droit à la contribution effective aux procédures législatives, regrettant que le réel débat constitutionnel en question n'aurait pas dû être taxé de perturbation des travaux de l'institution parlementaire car « nous ne perturbons par l'exercice législatif mais nous contribuons au développement de l'action institutionnelle » a-t-il clamé...

Rachid Meftah

Le droit de grève honteusement bafoué

Une loi contre nature bizarrement approuvée en l'absence criante des députés



Abderrahim Chahid ne mâche pas ses mots vis-à-vis de l'Exécutif. Il l'accuse de trahir les travailleurs, de privilégier les intérêts du patronat et de manquer de courage politique pour défendre les droits sociaux.

Critique

Dans son intervention à la Chambre des représentants, le président du Groupe socialiste-Opposition itihadie a sévèrement critiqué le projet de loi organique 97.15 relatif au droit de grève. Selon lui, ce texte est incompatible avec les principes d'un « Etat social ». Pis, il estime que ledit projet peut être perçu comme une trahison des engagements gouvernementaux, notamment ceux inscrits à la page 59 de son programme, prévoyant la mise en œuvre des recommandations du nouveau modèle de développement (loi sur les syndicats, droit de grève, droits fondamentaux au travail, etc.). A ce propos il accuse le gouvernement d'avoir manqué d'une opportunité historique pour renforcer les droits des travailleurs et instaurer une législation équilibrée.

Absence

En outre, Chahid critique « l'absence de consultation réelle des partenaires sociaux (syndicats, travailleurs) dans l'élaboration de la loi » et souligne « le fossé entre les positions du gouvernement et celles des syndicats, qui rejettent unanimement ce projet ». D'après lui, « le gouvernement est accusé de privilégier une logique de majorité numérique plutôt qu'un dialogue démocratique inclusif » et d'avoir renié ses promesses, notamment en ne respectant pas les recommandations du nouveau modèle de développement.

L'intervenant dénonce également « un alignement du gouvernement sur les intérêts du patronat, au détriment des droits des travailleurs ». Il rappelle que « le droit de grève est un droit constitutionnel et le projet de loi actuel ne garantit pas son exercice dans un cadre équitable et juste ».

Manquements

Par ailleurs, Chahid affirme que « le gouvernement, malgré son slogan d'«Etat social», mène des politiques résolument libérales favorisant le capital au détriment des classes populaires ». Il ironise sur l'incapacité du gouvernement à convaincre les acteurs sociaux et politiques, y compris les forces de gauche et les syndicats, qui ont tous voté contre le projet ». Le gouvernement est décrit même comme manquant de courage politique pour défendre les droits des travailleurs et garantir la primauté du droit.

Chahid déplore aussi « le manque de considération du gouvernement pour les 112 amendements proposés par l'opposition ». Il critique « les réponses hésitantes et isolées du gouvernement, qui confirment, selon lui, la prédominance d'une logique autoritaire et non démocratique ».

Le président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants tourne en dérision les réalisations du gouvernement, affirmant que celui-ci a « brassé du vent » pendant sept mois sans parvenir à convaincre qui que ce soit.

A la fin de son discours, Chahid a réaffirmé « l'engagement de l'opposition itihadie en faveur d'un équilibre entre le droit de grève et la continuité du service public » et souligné « la nécessité de préserver les acquis démocratiques et les avancées en matière de droits et libertés tout en précisant que ledit projet de loi n'est pas à même de consacrer la justice sociale ou de refléter un véritable esprit de dialogue démocratique ».

Réussite

Des critiques que partagent plusieurs composantes de la société qui se sont mobilisées dans un mouvement de grève qui a été fortement réussi. Ainsi et selon un communiqué de l'UMT, « la participation de la classe ouvrière et des salariés au premier jour de cette grève syndicale a dépassé toutes les attentes, dans toutes les régions, provinces et villes du Maroc, et dans tous les secteurs professionnels,

les administrations publiques et les établissements ».

Ledit communiqué précise que « dans toutes les régions, provinces et villes du Maroc, les employés et les salariés ont participé au premier jour de la grève générale nationale de 48 heures au cours de laquelle plusieurs secteurs économiques se sont arrêtés, y compris ceux des services, de l'agriculture et du commerce, ainsi que dans toutes les institutions, les départements et les bureaux du service public et des secteurs ministériels ».

« Ainsi, poursuivent les rédacteurs dudit communiqué, une paralysie totale a été enregistrée dans le secteur de l'éducation, toutes catégories et filières confondues, dans les universités, les écoles, les instituts supérieurs, les campus universitaires et les centres de formation, et dans toutes les institutions, centres et départements de formation professionnelle, ainsi que dans les hôpitaux universitaires, les centres de santé, les cliniques et de nombreuses cliniques médicales, le secteur des finances et les bureaux des impôts. L'activité a également été paralysée dans les différents services et bureaux des autorités locales des villes ainsi que des villages et des bourgades sur l'ensemble du territoire national ».

La grève a touché également les secteurs vitaux et stratégiques, la production et les services, tant publics que privés. « Toutes les installations portuaires, y compris le chargement et le déchargement, le remorquage et l'assistance aux navires, les camions porte-conteneurs, les entrepôts de céréales, la sécurité sociale, les entreprises de construction automobile, les institutions et administrations de sécurité sociale et de mutualité, l'énergie et l'Office national de l'électricité, les postes et télécommunications, le pétrole, le gaz et les matières assimilées, les banques et les établissements bancaires, l'immobilier, Royal Air Maroc et les aéroports, les compagnies régionales multiservices à l'échelle nationale, le textile et le cuir, les industries chimiques, le secteur de la construction et du ciment, les industries alimentaires, le commerce et les services, les mines, le phosphate et les métaux, les produits pharmaceutiques et l'industrie pharmaceutique », liste le communiqué.

Remise en cause

Pourtant, une question demeure : le gouvernement va-t-il tirer la leçon et revenir dans le droit chemin en ouvrant des négociations sincères et responsables sur les aspirations et les attentes légitimes de la classe ouvrière marocaine, et en délibérant de manière sérieuse et responsable avec l'UMT sur les dossiers et les questions qui nécessitent un traitement immédiat sans atermoiement ni tergiversation ?

A noter que ledit projet de loi a été approuvé par 84 voix pour et 20 voix contre, sans aucune abstention. Sachant que deux tiers des parlementaires étaient absents. Ce qui soulève des questions majeures sur le processus démocratique et la légitimité de cette décision.

Pour certains analystes, « cette absence est révélatrice d'un désintérêt ou d'un manque de priorité accordée à cette question. Elle remet en cause la représentativité du vote. Les décisions prises par une minorité de parlementaires ne reflètent pas nécessairement la volonté de l'ensemble des élus, et donc du peuple qu'ils sont censés représenter. D'autres observateurs soutiennent que « cette absence massive peut être interprétée comme un manque d'engagement des parlementaires envers les questions sociales et les droits des travailleurs, pourtant fondamentales dans un Etat qui se veut social. « Bien que le projet de loi ait été approuvé par 84 voix, ce chiffre semble faible au regard du nombre total des parlementaires. Cela soulève des doutes sur la légitimité démocratique du texte, d'autant plus que les absents n'ont pas exprimé leur position », nous a confié un syndicaliste. Et d'ajouter : « Une participation aussi faible suggère que le débat parlementaire n'a pas été suffisamment approfondi ou inclusif, ce qui est problématique pour un texte aussi sensible que celui sur le droit de grève. Les 20 voix contre, bien que minoritaires, représentent une opposition significative. Leur position mériterait d'être entendue et prise en compte, d'autant plus que les syndicats et les forces de gauche ont exprimé leur rejet catégorique du projet ».

Hassan Bentaleb

Christophe Lecourtier : *La France aspire à accompagner le développement soutenu du Maroc dans le domaine maritime*



La France aspire à accompagner le développement soutenu du Maroc dans le domaine maritime dans le cadre de la coopération entre les deux pays, a affirmé, mercredi à Agadir, l'ambassadeur français à Rabat, Christophe Lecourtier. "Nous savons combien le Maroc est actif et porte la voix du continent africain et de beaucoup de pays du Sud dans ce domaine, en promouvant une grande coopération multilatérale et bilatérale", a déclaré M. Lecourtier à la presse en marge de l'ouverture de la 7^{ème} édition du Salon Halieutis, où la France est l'invitée d'honneur.

Il s'est félicité à cet égard du statut de pays à l'honneur dont bénéficie la France lors de l'édition 2025, soulignant que ce choix intervient en consécration de la dynamique des relations franco-marocaines enclenchée ces derniers mois.

Une vingtaine d'entreprises françaises prennent part au Salon Halieutis où elles présentent des solutions et des innovations pour accompagner le développement de l'économie bleue dans le Royaume, a-t-il fait savoir, notant que le

domaine maritime constitue l'une des grandes forces du Maroc, avec des stratégies élaborées au plus haut niveau du Royaume. "Il y a des entreprises françaises qui offrent des solutions de sécurité de communication, de traçabilité et de respect de l'environnement, qui s'inscrivent dans le cadre du partenariat franco-marocain", a précisé l'ambassadeur. Il a rappelé, dans ce contexte, que pour la première fois depuis sa création, le Salon international de l'agriculture (SIA) en France met à l'honneur un pays étranger qu'est le Maroc, relevant que la ville de Nice accueillera prochainement un Sommet de l'ONU sur la préservation des océans et de la biodiversité, des questions placées au cœur de la politique du Royaume sur la scène continentale et internationale.

Placé sous le thème "Recherche et innovation pour un secteur halieutique durable", cet événement réunit les acteurs majeurs des secteurs de la pêche, de l'aquaculture, de la transformation des produits de la mer, et de la recherche halieutique, consolidant ainsi la dimension incontournable de cet événement phare sur la scène halieutique internationale.

Ilaria Carnevali, représentante résidente du PNUD

Le Maroc, acteur clé dans la construction d'un avenir plus résilient et durable

En associant son expertise dans les domaines des énergies renouvelables et du dessalement à des stratégies agricoles intégrées, le Maroc se positionne comme un acteur clé dans la mise en oeuvre du nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire-Ecosystèmes et la construction d'un avenir plus résilient et durable, a indiqué la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Ilaria Carnevali.

S'exprimant lors de la 2^{ème} édition du Forum Nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire-Ecosystèmes (WEFE), Mme Carnevali a souligné que dans la région MENA, le Maroc est largement reconnu comme pionnier dans les domaines de la transition énergétique et du dessalement de l'eau, en raison de ses initiatives ambitieuses visant à promouvoir des solutions énergétiques durables et à garantir l'approvisionnement en eau

Ce leadership, a-t-elle poursuivi, est étroitement lié au nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire-Ecosystèmes, une ap-

proche intégrée qui joue un rôle clé pour relever les défis interconnectés auxquels le pays fait face, en particulier dans la gestion de la crise de l'eau et la transition énergétique.

Elle a, dans ce sens, salué les "progrès notables" réalisés par le Maroc dans le secteur de l'énergie, en développant des sources d'énergie renouvelables comme l'énergie solaire et éolienne, réduisant ainsi sa dépendance aux combustibles fossiles et contribuant à la diminution des émissions carbone, rappelant que cette transition stratégique est essentielle pour la gestion durable de l'eau et de l'agriculture, qui sont des secteurs profondément liés.

"Au PNUD, au niveau global, nous sommes engagés à promouvoir l'action climatique, de manière à générer des bénéfices pour les secteurs de l'eau, de l'énergie et de la sécurité alimentaire", a-t-elle ajouté, affirmant que l'objectif du Programme est de favoriser des solutions intégrées dans le cadre du nexus, qui constitue un élément central des défis interconnectés.



L'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau, l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans les mix énergétiques et la promotion des systèmes alimentaires durables sont des étapes clés pour construire un avenir résilient face aux impacts climatiques, a-t-elle insisté.

La responsable a, dans ce sens, relevé qu'en regardant l'avenir, il devient impératif

d'adopter une approche globale, multidimensionnelle et intégrée face aux défis interconnectés du nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire-Ecosystèmes.

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, la 2^{ème} édition du Forum Nexus WEFE, s'est tenue les 5 et 6 février à Tanger sous le thème "Coopération multi-niveaux pour un développement résilient: met-

tre en action le nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire-Ecosystèmes".

Le Forum, organisé par la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, a réuni des dirigeants politiques, des experts du domaine ainsi que des représentants d'institutions nationales et internationales pour aborder des enjeux majeurs tels que la rarefaction des ressources et la transition énergétique.

Un record historique de 1,2 million de touristes en janvier 2025

Les arrivées touristiques au Maroc ont atteint, en janvier dernier, un nouveau record historique de 1,2 million de personnes, enregistrant une croissance de 27% comparative-ment au même mois de l'année 2024, selon le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire.

"Le Maroc poursuit sur sa lancée en ce début 2025, franchissant pour la première fois le cap symbolique du million de touristes en janvier. Avec 1,2 million de visiteurs, la destination enregistre une progression remarquable de 27% par rapport à janvier 2024 (272.000 touristes supplémentaires)", indique le ministère dans un communiqué.

Cette performance témoigne de la montée en puissance de la destination Maroc et confirme la

pertinence des initiatives stratégiques déployées ces dernières années, consolidant ainsi le positionnement du Royaume sur l'échiquier touristique mondial, fait valoir la même source.

Citée dans le communiqué, la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor, a déclaré que "ce record historique de plus d'un million de touristes en janvier consacre le Maroc comme une véritable destination quatre saisons".

"Cette tendance qui se dessine concrétise un objectif qualitatif majeur de notre feuille de route, qui justement place l'expérience au cœur de l'offre, pour permettre aux touristes de découvrir des expériences authentiques à travers les saisons et les régions du Royaume", a-t-elle ajouté.



Khaled Abidine Sidi, secrétaire général du ministère mauritanien de la Transformation numérique et de la Modernisation de l'administration

Le Maroc, un acteur clé dans le renforcement de la coopération africaine en matière de cybersécurité



Le Maroc est un acteur clé dans le renforcement de la coopération africaine conjointe en matière de transformation numérique et de cybersécurité, a affirmé, mardi à Rabat, le secrétaire général du ministère mauritanien de la Transformation numérique et de la Modernisation de l'administration, Khaled Abidine Sidi.

Dans une déclaration à la MAP en marge du Forum africain de la cybersécurité à Rabat, le responsable mauritanien a

relevé que cet événement, qui réunit des décideurs et des experts de différents pays, témoigne du rôle prépondérant du Royaume dans le domaine de la cybersécurité en Afrique. Il a noté que la transformation numérique n'est plus un choix, mais une nécessité qui exige de redoubler d'efforts et de renforcer la coopération commune, notamment en matière de cybersécurité, mettant en avant les efforts déployés pour la tenue du Forum africain de la cybersécurité.

Pour sa part, le directeur de la modernisation de l'administration au ministère mauritanien de la Transformation numérique, Ahmed Lahbib Abnou, s'est arrêté sur l'importance du forum qui se veut une plateforme de premier plan pour l'échange d'expériences et de connaissances avec des experts venus d'Afrique et de la région MENA. Il a, dans ce sens, fait part de l'ambition de la Mauritanie de consolider sa coopération avec le Maroc dans le domaine de la cybersécurité et tirer parti de l'expertise du Royaume, un pays leader en la matière.

M. Abnou a insisté sur l'importance de l'IA pour impulser davantage le processus de développement, soulignant la nécessité de créer un environnement propice à l'échange et à la coopération avec les pays du voisinage, notamment le Maroc, afin de développer les technologies modernes et des solutions innovantes dans ce domaine.

Ce forum réaffirme le rôle central du Maroc en tant que hub incontournable de la coopération numérique en Afrique à la faveur d'efforts inlassables visant à fédérer les efforts des différents pays africains et à contribuer à la transformation numérique durable et au renforcement de la cybersécurité sur le continent, a-t-il ajouté.

Le Forum africain de la cybersécurité tenue sous le thème "Intelligence artificielle et cloud de confiance: un pilier pour le renforcement de la cybersécurité" a rassemblé plus de 900 participants représen-

tant 29 pays d'Afrique et du monde arabe dont des ministres, des directeurs d'autorités nationales de cybersécurité, des professionnels du secteur et des entrepreneurs.

Ce forum, centré sur les enjeux stratégiques liés à la transformation numérique et à la sécurisation du cyberspace en Afrique, aborde des thématiques portant sur la transformation de la cybersécurité et le renforcement de la résilience numérique du continent, la sécurisation et l'optimisation des opérations industrielles, avec un focus sur les secteurs stratégiques tels que le pétrole et le gaz, ainsi que la protection des grands événements internationaux, notamment la Coupe du monde et les Jeux Olympiques.

Au menu de cet événement figurent aussi des ateliers axés sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la détection des menaces, l'analyse prédictive et l'automatisation de la sécurité dans DevSecOps, en plus de l'amélioration de la gestion des risques.

De même, le forum s'est marqué par la tenue de deux événements majeurs, en l'occurrence la réunion annuelle des Autorités nationales de cybersécurité africaines (ANCA), dont le Royaume du Maroc (DGSSI) assure la vice-présidence, ainsi que la réunion de haut niveau sur l'intelligence artificielle pour l'Afrique, initiée sous l'égide de Smart Africa, pour explorer des initiatives stratégiques dans ce domaine.



“Nous vivons et mourrons ici”, répondent des Palestiniens de Gaza à Trump



Des Palestiniens déplacés par la guerre dans la bande de Gaza sont rentrés chez eux, dans le nord du territoire, pourtant inhabitable. Les propositions de Donald Trump de les faire vivre ailleurs, pour mieux reconstruire sans eux, ne les concernent pas. "Nous n'avons qu'une seule option: vivre ou mourir ici", déclare Ahmed Halassa, un habitant de la ville de Gaza à l'AFP, debout devant un bâtiment effondré après 15 mois de guerre. "Ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Nous resterons solidement dans notre patrie", ajoute cet homme de 41 ans.

Ahmed al-Minaoui est lui aussi rentré chez lui avec sa famille à la faveur de la trêve entre Israël et le Hamas entrée en vigueur le 19 janvier, après avoir fui les combats pendant des mois. "Nous sommes revenus malgré les destructions massives, le manque d'infrastructures, d'eau et de produits de base. Nous sommes revenus parce que nous rejetons catégoriquement d'être déplacés", assure le jeune homme, 24 ans.

Le nord de la bande de Gaza a été particulièrement touché pendant la guerre, notamment lors d'une offensive israélienne lancée en octobre dernier.

Une grande partie des centaines

de milliers de personnes revenues dans leurs quartiers ont dû camper dans des tentes plantées au pied des ruines.

Le Programme alimentaire mondial de l'ONU a estimé que 500.000 personnes étaient rentrées dans la partie nord du territoire "en quatre ou cinq jours", soulignant les énormes besoins en matière de reconstruction et de distribution alimentaire.

Comme beaucoup d'autres, Ahmed al-Minaoui évoque la guerre israélo-arabe de 1948, au cours de laquelle des centaines de milliers de Palestiniens ont dû fuir leurs maisons lors de la création d'Israël. Les

Palestiniens l'appellent la Nakba ("la catastrophe").

Selon l'ONU, la majorité des habitants de Gaza descend de ces réfugiés-là. "Nous luttons contre le déplacement depuis 1948", insiste M. Minaoui.

Tous ceux interrogés par l'AFP réagissent avec la même conviction aux suggestions du président américain. Aucun n'évoque sa proposition de créer une "Riviera du Moyen-Orient", un monde de luxe érigé sur les ruines de Gaza, sous gestion américaine. "Vous voyez, ma maison a été détruite mais je peux dormir sur les décombres", déclare Badri Akram, 36 ans, en pointant derrière lui un amas de pierres, de béton et de sable.

Malgré la destruction, les rues de Gaza étaient à nouveau animées mercredi: les marchés étaient vivants, les vendeurs bordaient les routes et les véhicules de transport circulaient aux côtés des piétons.

Donald Trump a suggéré de déplacer les Palestiniens vers la Jordanie et l'Égypte, qui ont tous deux fermement rejeté cette proposition. Le Qatar, pays médiateur aux côtés du Caire et de Washington, s'est également opposé avec vigueur au projet américain.

Et dans la ville de Ramallah, en Cisjordanie occupée, territoire palestinien séparé de Gaza par Israël, les Palestiniens interrogés par l'AFP sont tout aussi indignés. "Même pas en rêve! Même les frappes aériennes n'ont pas pu les forcer à partir", constate Oum Mouhammad al-Baytar, une femme âgée de Ramallah. "Nous ne quitterons pas notre terre, même s'ils viennent avec tous les tanks du monde."

Au moins 40 enfants tués au Soudan en 3 jours, dénonce l'Unicef

Au moins 40 enfants auraient été tués en trois jours lors de bombardements dans plusieurs régions du Soudan, a dénoncé l'Unicef mercredi, y voyant une illustration "saisissante" des menaces qui pèsent sur les plus jeunes dans le pays en guerre.

"Au moins 40 enfants auraient été tués en seulement trois jours dans trois zones séparées du pays. C'est une illustration saisissante des menaces dévastatrices et grandissantes auxquelles font face les

enfants du Soudan", a déclaré la représentante de l'agence onusienne dans le pays Annmarie Swai dans un communiqué.

Elle a spécifiquement fait référence à des frappes contre Kadugli, capitale du Kordofan-Sud lundi, qui "ont tué 21 enfants et mutilé 29 autres". Ainsi que d'informations faisant état d'au moins 11 enfants tués dans le bombardement d'un marché aux bestiaux à El-Facher, capitale du Darfour-Nord, et de huit autres en-

fants tués lors d'une frappe contre un marché proche de Khartoum samedi.

Depuis avril 2023, les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) sont en guerre contre l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane, un conflit qui a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé plus de 12 millions de personnes. "Malheureusement, il est rare que plus de quelques jours passent sans que nouvelles informations fassent état d'enfants tués ou blessés", a déploré Annmarie Swai.

L'ONU a répertorié plus de 900 "graves violations" commises contre des enfants entre juin et décembre 2024, principalement des enfants tués ou blessés, surtout au Darfour, à Khartoum et dans l'État d'Al-Jazira.

"Les enfants du Soudan payent le prix ultime de combats incessants", a dénoncé la représentante de l'Unicef, appelant une nouvelle fois les belligérants à respecter le droit humanitaire international, à protéger les enfants et à cesser les hostilités.

Le Kremlin juge "vide de sens" la volonté de Zelensky de négocier avec Poutine



Le Kremlin a jugé mercredi "vides de sens" les déclarations du président ukrainien Volodymyr Zelensky, qui s'était dit prêt la veille à des négociations directes avec son homologue russe Vladimir Poutine et d'autres dirigeants pour mettre fin au conflit.

Près de trois ans après le début de l'offensive russe en Ukraine, les appels à des pourparlers de paix se font plus pressants avec le retour à la Maison Blanche de Donald Trump, qui affirme vouloir mettre fin rapidement au conflit sans avoir pour autant présenté de plan concret en ce sens.

Volodymyr Zelensky a longtemps été catégoriquement opposé à tout compromis avec la Russie, mais a revu certains points de sa position ces derniers mois, notamment face aux difficultés rencontrées par son armée sur le

front, qui continue de reculer.

Interrogé sur la possibilité de négocier avec Vladimir Poutine dans un entretien diffusé mardi, M. Zelensky a assuré qu'il le ferait "si c'est la seule configuration dans laquelle nous pouvons apporter la paix aux citoyens de l'Ukraine et ne plus perdre de gens".

"Le fait d'être prêt doit reposer sur quelque chose (...) Jusqu'à présent, cela ne peut être perçu que comme des paroles vides de sens", a balayé mercredi le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, devant la presse.

Il a une nouvelle fois souligné que M. Zelensky avait interdit par décret en octobre 2022 toute négociation tant que M. Poutine sera au pouvoir en Russie, une réplique à la décision du Kremlin de revendiquer l'annexion de quatre régions ukrainiennes.

"Malgré tout, nous restons ouverts aux négociations", a poursuivi M. Peskov, estimant que "la réalité sur le terrain" devrait convaincre Kiev de "faire preuve d'ouverture et d'intérêt pour de telles négociations".

Vladimir Poutine a dit à plusieurs reprises être prêt à négocier, à condition que l'Ukraine se plie à ses revendications: céder quatre régions du Sud et de l'Est du pays, en plus de la Crimée annexée en 2014 et renoncer à rejoindre l'Otan. Des conditions inacceptables pour Kiev.

Précisant ses propos dans un message mercredi, Volodymyr Zelensky a assuré que le fait d'être prêt à discuter avec Vladimir Poutine était en soi "un compromis" de la part de l'Ukraine.

"Poutine est un assassin et un terroriste (...) Parler à un meurtrier est un compromis pour

l'Ukraine et l'ensemble du monde civilisé", a-t-il indiqué, tout en admettant que les alliés de Kiev "pensent que la diplomatie est la voie à suivre".

Lors de cet entretien diffusé mardi, M. Zelensky a également une nouvelle fois évoqué la possibilité que l'Ukraine obtienne des armes nucléaires si elle échouait à intégrer rapidement l'Otan.

M. Peskov a estimé mercredi que ces déclarations étaient "à la limite de la folie", appelant les alliés de Kiev à prendre conscience des "dangers potentiels de la discussion d'un tel sujet en Europe".

Le porte-parole du Kremlin a aussi confirmé que "des contacts" avaient lieu entre les Etats-Unis et la Russie sur des sujets précis, et que ces contacts "se sont intensifiés récemment", sans préciser davantage.

Parallèlement, la Russie a dit mercredi avoir échangé avec l'Ukraine 150 prisonniers de guerre ukrainiens contre autant de russes, l'une des rares questions sur lesquelles les deux pays parviennent encore à coopérer.

Sur le terrain, l'avancée russe continue avec la revendication mercredi par Moscou de la prise de deux villages dans l'est et le nord-est de l'Ukraine: Baranivka, dans la région de Donetsk, et Novomylnsk, dans celle de Kharkiv.

L'Ukraine poursuit de son côté ses frappes nocturnes sur des installations énergétiques en territoire russe, devenues quasi quotidiennes, en réponse aux bombardements incessants des villes ukrainiennes par Moscou.

Mercredi, un dépôt pétrolier a pris feu dans la région de Krasnodar, dans le sud-ouest de la Russie, après une attaque de drones, selon le gouverneur.

Enfin, des proches de personnes coincées dans la partie de la région russe de Koursk occupée depuis août 2024 par l'armée ukrainienne ont appelé mercredi Moscou et Kiev à créer un couloir humanitaire, via l'Ukraine, pour évacuer les centaines de civils coupés du monde et exposés aux combats.

Une juge bloque l'application du décret de Trump portant sur le droit du sol

Une juge américaine a bloqué mercredi la tentative du président Donald Trump de remettre en cause le droit du sol aux Etats-Unis, un principe garanti par la Constitution.

Cette décision interdit sine die la mise en oeuvre d'un des décrets les plus contestés signés par le républicain depuis sa prise de fonctions et qui devait entrer en vigueur le 19 février.

"Le rejet du droit précieux à la citoyenneté causera un tort irréparable", a fait valoir la juge fédérale Deborah Boardman lors d'une audience devant un tribunal du Maryland, selon des propos rapportés par la presse.

Dans la foulée de son investiture le 20 jan-

vier, Donald Trump avait signé un décret revenant sur le droit du sol, un principe consacré par le 14e amendement de la Constitution américaine et appliqué depuis plus de 150 ans aux Etats-Unis.

La juge Boardman a remarqué que la jurisprudence de la Cour suprême protégeait le droit du sol et estimé que le décret présidentiel "contredit les termes clairs du 14e amendement". "Aucun tribunal dans ce pays n'a jamais approuvé l'interprétation du président. Ce tribunal ne sera pas le premier (à le faire)", a-t-elle ajouté.

Le décret avait déjà été suspendu le 23 janvier pour deux semaines par un juge fédéral de l'Etat de Washington.

"Franchement, j'ai du mal à comprendre comment un membre du barreau peut affirmer sans équivoque qu'il s'agit d'un ordre constitutionnel", avait déclaré ce magistrat, John Coughenour, en suspendant le décret. "Cela me laisse perplexe."

M. Trump avait annoncé que son gouvernement ferait "évidemment" appel de cette décision.

Le décret devait interdire au gouvernement fédéral de délivrer des passeports, des certificats de citoyenneté ou d'autres documents aux enfants dont la mère séjourne illégalement ou temporairement aux Etats-Unis, et dont le père n'est pas citoyen américain ou résident permanent - titulaire de la fameuse

carte verte.

En signant le décret, le président avait lui-même reconnu s'attendre à des contestations devant les tribunaux. Il avait également jugé que le droit du sol est un principe "ridicule", et avait fausement affirmé que les Etats-Unis seraient "les seuls" à l'appliquer.

En réalité, des dizaines de pays reconnaissent le droit du sol, dont le Canada, le Mexique et la France.

Depuis son retour à la Maison Blanche, Donald Trump a érigé la lutte contre l'immigration clandestine en priorité absolue de son second mandat, promettant notamment de lancer "le plus grand programme d'expulsions de l'histoire américaine".

Tunisie

Lourdes peines de prison contre le chef d'Ennahdha et des journalistes pour atteinte à "la sûreté de l'Etat"

Des journalistes et plusieurs personnalités politiques tunisiennes, dont le plus célèbre des opposants au président Kais Saïed, Rached Ghannouchi, ont été condamnés mercredi à de lourdes peines de prison pour "atteinte à la sûreté de l'Etat".

Le verdict a aussitôt été critiqué par des proches d'accusés et par le syndicat des journalistes comme étant "politique" et "injuste".

Déjà incarcéré, M. Ghannouchi, 83 ans et chef du parti islamo-conservateur Ennahdha, a été condamné à 22 ans de prison, ont indiqué à l'AFP deux avocats. Il s'agit de la peine la plus lourde à avoir été prononcée contre celui qui a été condamné dans d'autres affaires.

L'ancien Premier ministre Hichem Mechichi a lui été condamné par contumace à 35 ans de prison, selon les mêmes sources. Les journalistes Chahrazed Akacha et Chadha Hadj Mbarek ont respectivement été condamnés à 27 et cinq ans.

Mme Akacha a été jugée par contumace.

L'affaire est baptisée Instalingo, du nom d'une société de production de contenu numérique qui fait l'objet d'une enquête depuis 2021. Elle est accusée d'avoir servi de couverture aux personnalités citées pour comploter contre "la sûreté de l'Etat".

Une cinquantaine de personnes étaient jugées, comme l'ancien porte-parole du ministère de l'Intérieur Mohammed-Ali Aroui et un dirigeant d'Ennahdha, Seyed Ferjani. M. Aroui a été condamné à 16 ans de prison et M. Ferjani à 13 ans.

La fille de ce dernier, Kaouther Ferjani, a dit à l'AFP depuis le Royaume-Uni que le verdict était "un choc" même si elle s'attendait à une lourde peine.

"C'est une affaire politique", a-t-elle affirmé. Dans le cas de son père, "il n'y absolument pas de preuves, même pas de preuves montées de toutes pièces (...). Les verdicts étaient décidés d'avance, les juges n'écoutaient pas vraiment les plaidoiries".

Rached Ghannouchi a refusé de se présen-



ter devant les juges en l'absence d'une justice indépendante", selon ses avocats. Il était d'ailleurs absent lors d'une audience mardi, a constaté un journaliste de l'AFP.

En 2022, M. Ghannouchi avait estimé que le dossier judiciaire était "vide" et qu'il s'agissait d'une "fausse affaire".

Mercredi, son fils Mouadh et sa fille Soumaya ainsi que son gendre Rafik Abdessalem, qui fut ministre des Affaires étrangères, ont eux aussi été condamnés dans le cadre de cette affaire, respectivement à 35, 25 et 34 ans de prison.

M. Ghannouchi a par le passé été

condamné pour "apologie du terrorisme" et "financement étranger illégal".

Le président du Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT), Zied Dabbar, a dénoncé auprès de l'AFP un verdict "lourd et injuste" contre la journaliste Chadha Hadj Mbarek, qui "prouve que la magistrature est devenue une épée au-dessus de la tête des journalistes".

Le parti Ennahdha a de son côté dans un communiqué fustigé un procès "politique".

Ennahdha était la principale force au sein du Parlement lorsqu'il a été dissous par le président Kais Saïed lorsqu'il s'est arrogé les pleins

pouvoirs le 25 juillet 2021.

Depuis ce coup de force, l'opposition et des ONG tunisiennes et étrangères ont déploré une régression des droits et libertés en Tunisie. Le chef de l'Etat a été réélu à une écrasante majorité de plus de 90% des voix le 6 octobre, lors d'un scrutin marqué toutefois par une participation très faible (moins de 30%).

Dans un autre procès connu sous le nom d'"affaire du complot contre la sûreté de l'Etat", une quarantaine de personnes - parmi lesquelles des opposants de premier plan, des avocats et des hommes d'affaires - sont poursuivies. Très attendu, le procès doit s'ouvrir le 4 mars.

Le nouveau dirigeant syrien reçoit un appel de Macron qui l'invite en France

Le nouveau dirigeant syrien par intérim, Ahmad al-Chareh, a reçu un appel téléphonique du président français Emmanuel Macron qui l'a félicité et l'a invité en France, a indiqué mercredi la présidence syrienne.

De son côté, l'Elysée a pointé le triple message du président français : un processus de transition conforme aux "aspirations du peuple syrien", la "pleine intégration" des Kurdes syriens dans ce processus et "la nécessaire poursuite de la lutte contre le terrorisme".

Cet appel - le premier d'un dirigeant occidental selon l'Elysée - a eu lieu dans la perspective de la conférence internationale pour la Syrie qui se tiendra au niveau ministériel le 13 février à Paris.

M. Chareh, à la tête de la coalition de groupes armés islamistes sunnites qui a renversé l'ancien président Bachar al-Assad le 8 décembre, a été nommé la semaine dernière président par intérim pour la période de transition en Syrie.

Le nouveau dirigeant "a reçu un appel téléphonique de son homologue français, M. Emmanuel Macron", qui l'a félicité pour sa "prise de fonction" comme président, selon la présidence syrienne.

M. Macron a exprimé "son plein soutien à la phase de transition en Syrie" et a souligné "les efforts de son pays pour lever les sanctions contre la Syrie et ouvrir la voie à la croissance et à la reprise", selon cette même source.

M. Chareh a remercié M. Macron pour son appel et "pour le soutien de la France envers le peuple syrien au cours des quatorze dernières années", a ajouté la présidence qui précise que le dirigeant syrien a évoqué "les défis actuels, y compris les sanctions économiques imposées" à la Syrie.

De son côté, Emmanuel Macron a "formé le vœu que le processus engagé par les autorités intérimaires réponde pleinement aux aspirations du peuple syrien", selon un communiqué de la

présidence française.

"Il a évoqué la nécessaire poursuite de la lutte contre le terrorisme, au bénéfice du peuple syrien comme de la sécurité de la nation française", a-t-elle ajouté.

La reconstitution en cours de la Syrie fait craindre une résurgence des activités du groupe Etat islamique (EI).

Paris s'inquiète de la présence de Français radicalisés en Syrie. Environ 150 Français, issus de l'EI, sont également retenus dans des prisons ou des camps supervisés par les Kurdes dans le Nord-Est syrien.

Emmanuel Macron a marqué "à cet égard la fidélité de la France aux Forces démocratiques syriennes (FDS) et appelé à leur pleine intégration dans le processus de transition syrien", relève l'Elysée.

Des combats opposent depuis fin novembre les FDS à des groupes proterres dans le nord de la Syrie, malgré des tentatives américaines

d'imposer une trêve.

Les FDS, partenaires des Occidentaux réunis au sein d'une coalition internationale antihadistes, ont été le fer de lance de la lutte contre l'EI.

La Turquie accuse les Unités de protection du peuple (YPG), principale composante des FDS, d'avoir des liens avec les séparatistes armés kurdes sur son sol et menace de lancer une opération militaire contre elles.

Depuis la chute de Bachar al-Assad, Damas a accueilli plusieurs délégations diplomatiques de haut rang, arabes et occidentales, venues rencontrer les nouvelles autorités syriennes.

Début janvier, le chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot et son homologue allemande Annalena Baerbock s'étaient rendus à Damas pour rencontrer M. Chareh. M. Barrot avait indiqué ensuite que certaines sanctions contre la Syrie "pourraient être levées rapidement".

Portrait



Anita Karim encaisse coups et critiques pour défendre le MMA au Pakistan

De sa montagne natale connue pour ses combattants aux compétitions internationales de MMA, Anita Karim a encaissé les coups de ses trois grands frères formés aux arts martiaux, jusqu'à devenir une icône au Pakistan.

A 28 ans, elle est le visage de la discipline dans le pays de 240 millions d'habitants, où elle est la première Pakistanaise à avoir combattu à l'étranger.

”

Le MMA, qui allie lutte, judo ou boxe thaï, est encore illégal dans plusieurs pays à cause des coups de coude, frappes au sol et autres étranglements.

"Dans mon village, on encourage les femmes athlètes. Mais même là-bas, le MMA était considéré comme exclusivement masculin", raconte-t-elle à l'AFP.

Dans une société musulmane ultraconservatrice et patriarcale où seule une femme sur cinq travaille selon l'ONU, l'entrée d'Anita Karim dans l'arène du MMA a été fracassante.

Elle y a été poussée en 2017 par son frère et coach Uloomi Karim, lui-même international depuis une dizaine d'années.

Venue à Islamabad pour le lycée, elle a commencé à fréquenter la salle de MMA ouverte par ses aînés, alors qu'elle était jusqu'alors spécialiste d'autres arts martiaux.

Au Gilgit-Baltistan, dans le Nord, elle s'entraînait en taekwondo et jiu jitsu avec des hommes car cette région est moins conservatrice que le reste du pays où les sports, notamment de contact, ne sont pas mixtes.

Surtout, cette terre montagnaise est l'incubateur des champions pakistanaïes: en octobre, les soeurs Maliha et Maaneesha Ali lui ont encore ramené l'or et le bronze lors d'une compétition de taek-

wondo en Indonésie.

Au début, s'amuse Uloomi Karim, faute d'adversaires femmes, "les autres garçons contrôlaient leur force, mais nous, ses trois grands frères, on n'hésitait pas à frapper".

Le MMA, qui allie lutte, judo ou boxe thaï, était encore illégal en France jusqu'en 2020 à cause des coups de coude, frappes au sol et autres étranglements.

La spécialité d'Anita, ce sont les clés de bras.

Sur une photo de 2022, elle sourit du haut de son mètre 52 sur la première marche d'un podium, dominant deux adversaires au bras cassé. Depuis, elle est la "collectionneuse de bras".

"Elles auraient pu admettre leur défaite pour arrêter le combat mais elles ne l'ont pas fait alors je suis allée jusqu'au bout", s'amuse-t-elle.

"D'apparence elle est timide, mais quand elle entre dans la cage, c'est totalement différent", prévient son aîné de cinq ans.

Faute de compétitions à domicile, Anita Karim se jette rapidement dans le grand bain: sa toute première adversaire, elle l'affronte en 2018 à Singapour.

Là, le code vestimentaire du MMA international s'impose: "L'arbitre a obligé Anita à remonter son legging jusqu'aux genoux", raconte Uloomi Karim.

"Beaucoup de proches m'ont critiquée, mais ça fait partie du jeu. Maintenant, ils savent comment ça fonctionne", balaye d'un revers de la main Anita Karim.

"Pour faire tomber les barrières, il fallait commencer par notre propre famille", abonde son frère.

Battue à son premier match pro, Anita Karim s'installe en Thaïlande pour mieux s'entraîner... et remporter ses premières victoires.

Alors, dit-elle, "les critiques et les commentaires misogynes ont cessé" et à chaque retour de compétition, des centaines de supporters l'attendent à sa descente d'avion.

Pour Shah Muhammad, chargé des sports du Gilgit-Baltistan, Anita Karim a radicalement changé la donne avec sa "popularité". "Elle a fait rayonner le Gilgit-Baltistan et tout le Pakistan à l'international", assure-t-il.

Et fait des émules: aujourd'hui, la région compte cinq combattantes de MMA et

plusieurs compétitions féminines.

"Anita est un modèle pour nous", assure, le souffle court, Bushra Ahmed qui rêve de rejoindre ce cercle fermé.

Ce midi-là, elle s'entraîne avec Anita, une autre femme et une dizaine d'hommes, professionnels et amateurs, dans la salle de sport non chauffée et sans cage d'un immeuble désaffecté d'Islamabad.

Car récompenses en compétition et subventions publiques ne suffisent pas à faire vivre Anita Karim.

Revenue au Pakistan où elle s'est fiancée, elle assure désormais ses revenus en enseignant son art --espérant un jour passer des élèves amateurs aux professionnels.

Au-delà, elle veut, dit-elle, "donner aux Pakistanaïes confiance et techniques d'auto-défense".

Dans un pays où 80% des femmes disent avoir été victimes de harcèlement dans l'espace public, elle-même raconte avoir "frappé un homme qui la harcelait sur un marché d'Islamabad".

Sonné par des coups qu'il n'aurait pas imaginé venir d'une jeune fille frêle, "il est reparti le visage en sang".

Economie

Les produits agricoles marocains à l'honneur au "Fruit Logistica" de Berlin

Les produits agricoles marocains et leurs diversités ont été mis en avant mercredi au parc des expositions de "Messe Berlin", à l'occasion de la 32ème édition du Salon "Fruit Logistica", qui a ouvert ses portes mercredi dans la capitale allemande.

Le Maroc est à sa 24ème participation à cet événement, l'un des plus grands salons mondiaux dédiés aux produits frais, qui accueille chaque année près de 66.000 visiteurs issus d'environ 145 pays.

Le pavillon du Maroc, organisé par Morocco Foodex, regroupe 28 stands de professionnels de l'agro-industrie, venus exposer la diversité des produits agricoles marocains. Il accueille également des acteurs du conditionnement des fruits et légumes ainsi que du secteur de la logistique, représenté notamment par le Pôle portuaire et logistique de Tanger Med, rapporte la MAP.

S'étalant sur 726 m2, le pavillon marocain met en avant la richesse de l'offre exportable du pays à travers une large gamme de produits agricoles (agrumes, primeurs, fruits rouges, pommes, avocat, grenade...etc).

La participation des exportateurs marocains de l'agro-industrie, aux côtés des représentants des fédérations professionnelles du secteur, leur offre non seulement des opportunités commerciales, mais aussi l'occasion de s'informer sur les nouvelles tendances du marché international et les dernières avancées technologiques dans le domaine des fruits et légumes.

"Fruit Logistica" est le salon international de référence pour le commerce des produits frais. Organisé chaque année début février à Berlin, il rassemble les principaux acteurs de l'industrie, des producteurs aux détaillants, en passant par les prestataires de services, et constitue une plateforme privilégiée pour découvrir les dernières innovations, produits et services du secteur.

L'événement couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la consommation, englobant des segments clés tels que les produits frais, les machines et technologies, ainsi que la logistique.

En plus de ces segments majeurs, "Fruit Logistica", dont la 32e édition se tient jusqu'à ce vendredi sous le thème "Connexions fructueuses", met en avant des thématiques tournées vers l'avenir, notamment l'agriculture intelligente (Smart Agri), et s'attache à explorer des solutions pour les défis globaux auxquels font face les filières agricoles.

Inclusion économique des femmes pêcheuses

Crédit Agricole du Maroc et ONU Femmes signent un protocole d'accord



Un protocole d'accord visant à renforcer l'éducation financière et l'inclusion économique des femmes travaillant dans le secteur de la pêche maritime a été signé, mercredi au Salon "Halieutis" à Agadir, entre l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au Maroc (ONU Femmes) et le Groupe Crédit Agricole du Maroc.

Ce protocole d'accord a été signé par la représentante d'ONU Femmes au Maroc, Myriem Ouchen Noussairi, et le président du Directoire du Crédit Agricole du Maroc, Mohammed Fikrat, en présence de la secrétaire d'Etat chargée de la Pêche maritime, Zakia Driouch.

S'inscrivant dans le cadre du projet "Appui à l'inclusion économique des femmes œuvrant dans le secteur de la pêche", mené par le Secrétariat d'Etat chargé de la pêche maritime et ONU Femmes, avec le soutien de la Direction générale de la coopération et de l'immigration du gouvernement des Îles Baléares, ce partenariat vise à promouvoir et à encourager l'autonomisation économique des femmes opérant dans le secteur halieutique,

conformément aux Hautes Orientations Royales et aux axes de la stratégie Halieutis. En vertu de ce protocole, les deux parties prévoient d'accompagner les femmes exerçant une activité liée au secteur de la pêche dans les zones de Tétouan, M'diq et Martil en facilitant leur accès aux outils de management, au financement et aux marchés afin de renforcer leur participation à l'économie locale et de contribuer au développement des chaînes de valeur halieutiques durables.

A travers son Centre d'études et de recherches CERCAM, le Groupe du Crédit agricole du Maroc fera bénéficier les femmes pêcheuses de son programme d'éducation financière, volet qui occupe une place centrale dans ce partenariat, avec des formations destinées à renforcer leurs compétences en matière de gestion des ressources et à les sensibiliser à l'utilisation judicieuse des crédits bancaires.

Par ailleurs, un accompagnement financier pourra être proposé par le Groupe à travers ses filiales : la Fondation ARDI pour le micro-crédit et Tamwil El Fellah, spécialisée dans le méso-crédit.

L'accord inclut égale-

ment des actions visant à encourager et à favoriser le regroupement des femmes pêcheuses en coopératives, groupements d'intérêt économique ou réseaux.

Cette structuration leur permettra de mutualiser les ressources, de réduire les coûts et de renforcer leur pouvoir de négociation. Par ailleurs, les coopératives bénéficieront d'équipements technologiques modernes, leur donnant les moyens

d'adopter des pratiques durables et de devenir des agentes économiques clés dans leurs territoires.

Cette collaboration contribue à l'atteinte des Objectifs de développement durable, notamment l'ODD 5 relatif à l'égalité entre les sexes, l'ODD 10 portant sur la réduction des inégalités et l'ODD 14 concernant la préservation et l'utilisation durable des océans et des ressources marines.

OCP S.A lève avec succès 300 M\$ via un "Tap Issue"

OCP S.A. a annoncé, mardi, avoir réalisé avec succès une opération de "Tap Issue", une émission additionnelle de 300 millions de dollars américains (M\$), liée à son émission obligataire internationale réalisée en mai 2024 qui s'élevait à 2 milliards de dollars américains.

Cette opération a été effectuée conformément à l'autorisation du Conseil d'administration d'OCP S.A du 03 décembre 2024 et aux dispositions du règlement européen (UE) 2017/1129 qui permettent l'émission d'obligations supplémentaires dans un délai de 12 mois suivant une émission initiale, dans des conditions simplifiées et dans la limite de 30% du montant initial, indique l'OCP dans un communiqué publié sur le site de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Les nouvelles obligations reprennent les mêmes caractéristiques que l'émission initiale, se déclinent en deux tranches et seront assimilées aux titres émis en mai 2024, fait savoir la même source, précisant qu'il s'agit de 75 M\$ avec une échéance en 2034, assortis d'un coupon de 6,75% et de 225 M\$ avec une échéance en 2054, assortis d'un coupon de 7,5%, rapporte la MAP.

L'OCP prévoit d'affecter les fonds levés au financement de son programme d'investissement et à ses besoins généraux. Les obligations sont cotées sur Euronext Dublin et bénéficient des notations BB+ (stable) pour Fitch Ratings, BB+ (positif) pour Standard & Poor's et Baa3 (stable) pour Moody's.

L'ONEE finalise le financement de la centrale à gaz naturel Al Wahda

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a annoncé la finalisation du financement de la centrale à gaz naturel Al Wahda, un projet stratégique ayant nécessité un investissement total de 4,2 milliards de dirhams.

Ce financement a été bouclé en vertu d'un document signé, mercredi à Rabat, par le directeur général de l'ONEE, Tarik Hamane d'une part, et les représentants de deux fonds de dette "Flexenergy" et "Nord Energy", et du consortium bancaire constitué d'Attijariwafa Bank et Bank Of Africa, d'autre part.

Situé dans la province d'Ouazzane, ce projet qui fonctionne au gaz naturel comme combustible de transition, vise à accompagner l'intégration massive

des énergies renouvelables avec l'objectif de porter leur part dans le mix électrique à plus de 52% avant 2030 et ce, en offrant la flexibilité nécessaire au système électrique national, rapporte la MAP.

Dans une déclaration à la MAP, M. Hamane a indiqué que ce projet repose sur un modèle de financement innovant et diversifié, ayant fait appel aux marchés des capitaux, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles perspectives de développement d'infrastructures stratégiques du Maroc.

Ce financement structuré s'articule autour de deux fonds de dette "Flexenergy" et "Nord Energy" en plus de l'apport du consortium bancaire composé d'Attijariwafa Bank et Bank of Africa.

Ce schéma innovant renforce la diversification

des sources de financement et positionne l'Office comme un acteur pionnier dans l'utilisation des fonds de dettes pour le développement des infrastructures stratégiques, a-t-il expliqué, notant que le bouclage du financement de cette centrale illustre parfaitement l'engagement de l'office à soutenir l'intégration massive des énergies renouvelables et à renforcer la sécurité énergétique du Royaume.

Au-delà de ses retombées énergétiques, a-t-il fait observer, la centrale Al Wahda constitue un levier important de développement socio-économique pour la province d'Ouazzane qui favorisera la création d'emplois locaux, aussi bien durant la phase de construction que lors de son exploitation, et stimulera l'activité industrielle et logistique dans la région.

Le Forum de l'investissement agro-industriel marocain ouvre ses portes à Abidjan

Les travaux de la première édition du Forum de l'investissement agro-industriel marocain en Côte d'Ivoire (FIAM-CI 2025) ont démarré, mercredi à Abidjan, avec la participation d'un aréopage de décideurs publics et privés, d'investisseurs, de professionnels, d'institutionnels, ainsi que des experts des deux pays.

La séance d'ouverture de ce forum qui se poursuivra jusqu'au 8 février courant a été marquée, côté marocain, par la présence notamment de l'ambassadeur du Maroc en Côte d'Ivoire, Abdelmalek Kettani, de la directrice régionale de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM)-Rabat-Salé-Kénitra, Mme Rajaa Belfkih, ainsi que d'un parterre de professionnels, d'experts et de responsables, notamment, de la Chambre de commerce, d'industrie et des services (CCIS), de Souss-Massa, de l'OCP, de l'Agence de développement agricole (ADA), de l'ASMEX, de MEDZ, de l'UM6P, et de la Fédération nationale de l'agroalimentaire (FENAGRI).

taire (FENAGRI).

Côté ivoirien, la séance d'ouverture a été rehaussée par la présence du ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani, de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire à Rabat, Lamine Ouattara, ainsi que d'autres personnalités, rapporte la MAP.

Initié par le Conseil agricole ivoirien au Maroc (CAIM), en partenariat avec la CGEM-Rabat-Salé-Kénitra et la Chambre nationale d'agriculture de Côte d'Ivoire (CNACI), cet événement se propose de renforcer les liens stratégiques entre le Maroc et la Côte d'Ivoire dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie.

Dans une allocution de circonstance, M. Kettani a relevé que cet événement illustre la force et la qualité des relations entre le Maroc et la Côte d'Ivoire et témoigne de leur engagement commun en faveur du développement de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire en Afrique.

Tout en rappelant que l'agriculture, pilier fondamental des économies respectives des deux pays, représente un levier stratégique pour la croissance inclusive, la sécurité alimentaire et la lutte contre le changement climatique, il a fait savoir que le Maroc conformément à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a fait du secteur agricole une priorité, à travers notamment « le Plan Maroc Vert » et aujourd'hui la stratégie "Génération Green 2020-2030", visant à moderniser l'agriculture, renforcer l'investissement privé et promouvoir l'industrialisation agroalimentaire.

Après s'être attardé sur les évolutions enregistrées par le secteur agricole ivoirien partant de la volonté des autorités ivoiriennes



de faire de ce pays un leader régional en matière de production et de transformation agroalimentaire, le diplomate a expliqué que la participation importante d'institutionnels et d'acteurs économiques marocains à ce forum illustre la volonté d'accompagner la Côte d'Ivoire dans sa vision de transformation agro-industrielle et de valorisation de ses productions agricoles.

Pour M. Kettani, « ce forum se veut une plateforme de dialogue, d'échange et de synergie pour renforcer nos relations économiques et explorer ensemble les opportunités d'investissement et de partenariat. Il s'agit non seulement de partager nos expériences respectives, mais aussi d'identifier les actions concrètes à mettre en œuvre pour dynamiser nos filières agro-industrielles et promouvoir un commerce plus intégré et résilient ».

« Ensemble, nous avons l'opportunité de bâtir un modèle d'intégration économique réussi, où l'agriculture et l'industrie agroalimentaire seront des moteurs de croissance et de prospérité partagée », a-t-il conclu.

De son côté, Mme Belfkih s'est

félicitée de la tenue de ce forum qui, a-t-elle dit, constitue une étape clé dans le renforcement des liens économiques entre le Maroc et la Côte d'Ivoire.

« Le Maroc et la Côte d'Ivoire entretiennent un partenariat historique, fondé sur une amitié sincère et une coopération stratégique multisectorielle. Nos relations économiques et commerciales n'ont cessé de se renforcer au fil des décennies, faisant de la Côte d'Ivoire l'un des principaux partenaires du Maroc en Afrique », a rappelé Mme Belfkih, notant que le secteur agricole, moteur du développement et de la sécurité alimentaire, constitue un axe central de cette collaboration.

Après avoir donné un aperçu détaillé sur les multiples programmes ambitieux mis en œuvre au Maroc pour développer et moderniser son agriculture, elle a estimé que ce forum offre une opportunité unique pour échanger sur les perspectives de coopération, identifier les synergies et promouvoir des partenariats gagnant-gagnant entre les opérateurs des deux pays.

Ce forum constitue une véri-

table plateforme destinée à attirer les investissements agro-industriels marocains en Côte d'Ivoire, en mettant en avant les opportunités économiques et industrielles du pays, en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement agro-industriel fixés par le gouvernement ivoirien.

Autrement, le FIAM-CI offre l'opportunité de prendre connaissance des données économiques, scientifiques et stratégiques les plus récentes sur les secteurs de l'agro-industrie au Maroc et en Côte d'Ivoire, de disposer d'une visibilité dans toute la sous-région UEMOA et CEDEAO, de nouer des partenariats, d'établir des relations d'affaires et de dénicher les secteurs et filières les plus prometteurs en Côte d'Ivoire, et d'échanger les expériences et meilleures pratiques en la matière.

Au menu de ce rendez-vous de l'agro-industrie figurent des conférences, des panels, des rencontres B2B et B2G, des expositions, des visites de sites dans les régions ivoiriennes du Poro et de San Pedro (agro-tourisme) pour favoriser les échanges et les opportunités de collaboration entre les participants.



Renforcer les liens stratégiques entre le Maroc et la Côte d'Ivoire dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie

Une foire d'art contemporain africain transforme Marrakech en destination artistique

Le rendez-vous est "incontournable", s'exclame un exposant. En plus de stimuler la scène artistique à Marrakech, la foire d'art contemporain africain 1-54 mise sur la renommée de la ville touristique marocaine pour faire connaître les artistes d'Afrique.

Trente galeries de 14 pays africains et européens ont présenté du 30 janvier au 2 février les œuvres de leurs protégés dans l'espoir d'attirer l'œil des collectionneurs ou institutions muséales internationales.

Ce qui distingue la 1-54 d'autres manifestations, explique la galeriste sénégalaise Aïssa Dione, c'est le fait qu'il s'agisse d'"un espace restreint, très exclusif", qui "donne donc plus de visibilité". "Nous avons eu un excellent retour sur nos artistes, c'est important car une foire ce ne sont pas uniquement les ventes mais également le développement du relationnel avec de futurs clients", explique à l'AFP la fondatrice de la galerie Atiss Dakar.

A l'issue de la foire, elle a vendu trois œuvres pour 30.000 euros.

L'édition a également été "un succès" pour la directrice de la Galerie 38, Canelle Hamon-Gillet. "On est très contents car il y a eu une très bonne synergie autour de nos artistes et on a vendu six œuvres", confie-t-elle, sans vouloir communiquer le montant des ventes réalisées.

La 1-54, ainsi nommée en référence aux 54 pays de l'Afrique, a été créée à Londres en 2013 dans une volonté de donner "une plus grande visibilité aux



artistes africains dans le monde de l'art contemporain", dit à l'AFP sa fondatrice Touria El Glaoui.

Après le succès à Londres, la foire part à la conquête de l'Est américain avec l'édition new-yorkaise dès 2015 puis Marrakech en 2018.

"Il y a une diversité qui est offerte par le Maroc, par sa situation géographique, mais aussi par son offre touristique qui nous permet d'avoir des collectionneurs qui viennent du monde entier", explique l'entrepreneuse franco-marocaine, précisant que l'édition de Marrakech vend en moyenne "quelques millions de dollars".

Aux antipodes des grandes foires comme la Fiac à Paris ou Art Basel et ses éditions à Bâle, Miami et Hong Kong,

la petite échelle de la 1-54 Marrakech qui attire en moyenne 10.000 visiteurs dont 3.000 étrangers - semble séduire. "Dans les grandes foires, les galeristes ont une telle pression financière, on se sent un peu harcelé lorsqu'on est collectionneur comme moi", confie Claude Grunitzky, un entrepreneur togolais venu spécialement de New York pour la 1-54. "Ce que j'aime à Marrakech, c'est qu'il y a une forme de convivialité et d'intimité qui permet aussi de découvrir des artistes qu'on ne connaît pas", ajoute cet habitué de la foire, membre du conseil d'administration du prestigieux musée américain MoMa PS1 à New York.

Si des noms connus sont présents comme l'artiste ghanéen Amoako Boafo

(dont un portrait a été acquis par l'institution muséale britannique Tate), la foire offre surtout à voir des artistes émergents.

Il y a de la photographie expérimentale avec l'artiste éthiopienne Maheder Haileselassie Tadese, de la sculpture avec la céramiste sudano-somalienne Dina Nur Satti et énormément de peintures figuratives avec notamment les peintres nigérienne Chigozie Obi ou ghanéen Adjei Tawiah.

"Je trouve exceptionnel le dynamisme que cette foire apporte sur toute la scène africaine", s'enthousiasme l'artiste franco-marocaine Margaux Derhy, qui présente des portraits sur toiles brodées à la main avec la galerie marocaine Atelier 21.

La scène artistique marocaine profite également de l'attractivité de la foire (et ses clients étrangers) en organisant parallèlement des expositions ou des visites d'ateliers.

"Si nos visiteurs ne faisaient que la 1-54, ils y passeraient une heure et il n'y aurait plus rien à voir", plaisante Touria El Glaoui.

Quelques galeries, basées à Casablanca, ont même décidé d'ouvrir des espaces à Marrakech comme la Galerie 38. Pour son fondateur Fihri Kettani, "la foire est désormais un rendez-vous incontournable". "Elle a été un des facteurs qui nous ont poussés à nous installer à Marrakech, qui a réalisé ces dernières années des bonds gigantesques en termes d'attractivité artistique".

A Damas, l'opéra espère des "lendemains meilleurs" après Assad

Bahjat Antaqi prend une inspiration profonde avant de monter sur scène avec son orchestre, pour son premier concert à l'opéra de Damas depuis la prise du pouvoir par des islamistes en Syrie.

Depuis la chute du président Bachar al-Assad le 8 décembre, les répétitions et concerts avaient cessé, dans un pays en pleine transition délicate.

Si un vent de liberté souffle, la capitale, historiquement plus libérale, n'en reste pas moins inquiète face aux nouveaux dirigeants, plus conservateurs, notamment sur les libertés individuelles et l'expression artistique.

"La Syrie n'a jamais été un pays extrémiste, nous avons une culture imprégnée de pluralisme", confie à l'AFP Bahjat Antaqi, percussionniste de 24 ans: "Nous continuerons, plus forts et plus beaux." "Ce soir, notre objectif est de rendre hommage à ce travail musical et de dire: nous sommes là et nous sommes capables de produire de l'art", ajoute-t-il.

Par rapport aux nouveaux dirigeants du pays, "ce ne sont pas des craintes, plutôt des inquiétudes", reconnaît la violoniste Ramā al-Barcha, 33 ans, maquillée

avec soin pour monter sur scène. "Nous espérons davantage de soutien. Sous l'ancien régime, nous ne recevions ni aide financière, ni appui symbolique", dit-elle en référence à M. Assad, resté au pouvoir pendant près d'un quart de siècle.

Au programme de la soirée animée par l'orchestre symphonique national, conduit par le Syrien d'origine arménienne Missak Baghboudarian: la symphonie numéro cinq de Beethoven, adage du pas de deux de Tchaïkovski et un extrait de la suite de Peer Gynt, chef-d'œuvre du XIXe siècle, du compositeur norvégien Edvard Grieg.

Aux côtés de diplomates arabes du Golfe et européens, Maher al-Chareh, ministre de la Santé et frère du président par intérim, Ahmed al-Chareh, est venu en famille.

Avant sa prise du pouvoir, le nouveau dirigeant syrien commandait Hayat Tahrir al-Cham, un groupe jihadiste radical.

Illustration du changement dans le pays, l'opéra a accueilli pour la première fois en janvier le célèbre Abou Ratib, in-

terprète de chants religieux, longtemps exilé de Syrie, dont les cassettes s'échangeaient sous le manteau du temps de l'ancien pouvoir.

Le programme de la saison n'a pas été dévoilé, mais ce premier concert reprenant aussi des œuvres syriennes s'est tenu en hommage "aux martyrs et à la gloire de la Syrie".

A l'ouverture, une minute de silence pour les victimes d'une guerre civile dévastatrice qui a fait plus d'un demi-million de morts depuis 2011.

Projetés sur un écran derrière l'orchestre rassemblant une vingtaine de musiciens -- instruments à cordes, percussions et cuivres -- des images défilent, illustrant les ravages du conflit.

"La Syrie veut la liberté", peut-on lire sur une image, graffiti sur un mur. Une autre montre des immeubles en ruine ou des manifestations massives arborant le drapeau de la révolution aux trois étoiles rouges.

Ou encore une photo d'Alan Kurdi, petit garçon syrien au tee-shirt rouge, mort noyé en mer Egée, devenu un symbole tragique de la crise des réfugiés

en 2015.

Dans le parterre, certains spectateurs sont émus aux larmes, d'autres sortent les portables pour immortaliser la soirée.

Illustrant les difficultés du quotidien dans un pays à l'économie laminée, il n'y a pas de chauffage, faute de moyens pour acheter du carburant. De même, musiciens et techniciens ont accepté de participer à la représentation sans être payés. "On a eu peur de l'impact, mais il semblerait que rien ne va changer", avance Omar Harb, un médecin de 26 ans, interrogé sur la transition politique et ses répercussions sur la culture: "On espère que ces soirées vont se poursuivre".

Yamama al-Haw est depuis de longues années une habituée de l'opéra. "Cet endroit m'est très cher. Ce qu'on voit ici aujourd'hui, c'est la Syrie que j'aime", poursuit la quadragénaire au visage souriant, encadré par un voile blanc. "La musique, les gens qui viennent écouter, c'est la meilleure image qu'on peut avoir de Damas", ajoute-t-elle, se disant "optimiste" pour son pays qui va vers "des lendemains meilleurs".

Vernissage à Fès de l'exposition "Quand la toile prend vie" de l'artiste Hind Kadi Hamman

Le vernissage de l'exposition "Quand la toile prend vie" de l'artiste Hind Kadi Hamman a eu lieu, mardi à la galerie Mohamed Kacimi à Fès, en présence de nombreuses personnalités du monde de l'art et de la culture.

Une trentaine de toiles de différentes dimensions, travaillées entre 2023 et 2024 sur le tissu, sont exposées dans le cadre de cette exposition qui se poursuit jusqu'au 18 février courant, à l'initiative de la Direction régionale de la culture et de la communication.

Au-delà de la femme qui meuble plusieurs de ses tableaux à travers des dessins et des portraits, l'exposition marquée par une prédominance des couleurs noir et rouge, traite d'autres thèmes en lien notamment avec la capitale spirituelle, ville où l'artiste est née et a vécu durant une période de sa vie.

Dans ce travail qui constitue une invitation à explorer un monde où l'art s'anime au-delà du cadre traditionnel, "chaque pièce exposée est bien plus qu'une simple œuvre visuelle, elle est une porte ouverte vers une dimension



où la lumière, la matière et l'émotion se rencontrent pour créer une expérience sensorielle unique.

Selon une note de présentation de cette exposition, il s'agit du "reflet d'un processus créatif où chaque geste et chaque nuance de couleur traduisent une émotion, une pensée souvenir.

Loin d'être figées, ces œuvres évoluent avec le regard du spectateur, suscitant une interaction dynamique entre l'art et celui qui l'observe.

Dans cette exposition, "chaque visiteur est invité à se laisser guider par ses propres ressentis et à donner vie aux toiles par son interprétation personnelle".

Dans une déclaration à la MAP, l'artiste qui est également directrice pédagogique, a indiqué que l'exposition est sa première expérience à Fès, d'où la forte symbolique de cette initiative étant donné qu'elle est née et garde des souvenirs d'enfance dans cette ville pleine d'histoire.

Bouillon de culture

Disney

Le groupe américain Disney a publié mercredi des résultats contrastés pour le premier trimestre de son exercice décalé, avec un chiffre d'affaires conforme aux attentes grâce au cinéma, mais sa plateforme de streaming Disney+ a perdu des abonnés.

La sortie de "Vaiana 2" a dopé sa branche des contenus et licences mais celle des parcs d'attraction a souffert notamment des conséquences des ouragans dévastateurs Helene et Milton en Floride, au sud-est des Etats-Unis.

L'impact financier de ces deux tempêtes est estimé aux alentours de 120 millions de dollars, a précisé Disney dans un communiqué, ajoutant que cette branche avait également supporté un coût de 75 millions de dollars en amont du lancement de la croisière thématique "Disney Treasure".

Au quatrième trimestre 2024, l'activité du groupe de Burbank (Californie) a atteint 24,69 milliards de dollars, soit une hausse de 5% sur un an. Son bénéfice net a bondi à 2,55 milliards de dollars, après 1,91 milliard un an plus tôt, profitant des recettes dans sa branche de streaming et de cinéma.

Le nombre d'abonnés à ses services de streaming Disney+ et Hulu a ainsi progressé sur un an pour atteindre 178 millions à fin décembre, soit 900.000 de plus.

Mais Disney+ seul a perdu 700.000 abonnés sur l'année écoulée, à 125 millions.

Dans les échanges électroniques avant l'ouverture de la Bourse de New York, l'action Disney progressait de 1,03%.

Mehdi Qotbi : La future Cité de la culture africaine-Musée du continent, un "carrefour dynamique" pour les créateurs africains

La future Cité de la culture africaine-Musée du continent, en cours de réalisation de Rabat, aura pour vocation de se positionner comme un "carrefour dynamique" pour les créateurs africains, a affirmé le président de la Fondation nationale des musées (FNM), Mehdi Qotbi.

Dans une interview accordée à la MAP, M. Qotbi a indiqué que ce "projet ambitieux" contribuera à renforcer le soft power du Maroc et de l'Afrique et offrira plusieurs programmes à même de mettre en lumière la "richesse de la créativité africaine".

Cette Cité sera un "espace privilégié" de rencontres, de partages, de formations et de collaborations, a-t-il ajouté, notant que ces échanges permettront de tisser des liens solides et durables entre les professionnels du domaine muséal, tout en offrant aux expressions artistiques du continent l'opportunité d'entrer en résonance avec les créations du monde entier.

M. Qotbi a expliqué qu'un partage d'expertises et de connaissances entre les pays du Sud permet de développer des projets collaboratifs qui favorisent "la préservation et la promotion de notre héritage commun", assurant que la FNM a déjà initié des actions dans ce sens, telles que la formation panafricaine visant à améliorer la gestion, la conservation du patrimoine et l'ingénierie culturelle sur le continent africain.

Ces échanges permettent de mieux faire face aux défis spécifiques auxquels sont confrontés les musées et les objets, face aux impacts du changement climatique, et de mesurer l'ampleur de ces transformations, a-t-il poursuivi.

C'est dans cette perspective, a-t-il précisé, que la Fondation a organisé plusieurs expositions africaines, à l'instar de "L'Afrique en capitale", "Trésors de l'Islam en Afrique : de Tombouctou à Zanzibar", "Lumières d'Afrique", "L'Afrique vue par ses photographes, de Malick Sidibé à nos

jours", "Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui : de la restitution à la révélation, volet contemporain" ou encore "Bamako Dreams 30".

Considérant le partage comme "l'essence même de la culture", la FNM établit des partenariats avec des institutions étrangères pour promouvoir et diffuser le patrimoine marocain ici et ailleurs, a souligné encore le président de la Fondation.

En signant des conventions de partenariat avec différents musées internationaux, a-t-il dit, la Fondation ambitionne de favoriser "la transmission des connaissances par la formation et la promotion de la culture marocaine à travers des expositions".

Il a, dans ce sens, évoqué une série d'événements organisés grâce à ces collaborations, dont "Maroc médiéval : un empire de l'Afrique à l'Espagne" avec le

Louvre, "La Méditerranée et l'art moderne", avec le Musée national d'art moderne du Centre Pompidou, "Maroc-Russie, une histoire antique partagée" avec le Musée Pouchkine, "Le Maroc contemporain" avec l'Institut du monde arabe, ou "Le Maroc vous ouvre ses portes" avec le Centre national des expositions d'Abu Dhabi.

En plus de participer activement au rayonnement du Maroc et de l'Afrique, la FNM s'engage, à travers une stratégie numérique ambitieuse, à rendre "l'art et la culture plus accessibles et interactifs au plus grand nombre", grâce à différentes initiatives.

Un partenariat récent avec la Fondation Orange Maroc permettra d'accélérer cette transition numérique, notamment avec la digitalisation de la billetterie, la numérisation des espaces et des œuvres, ainsi que le développement d'une application mobile permettant de découvrir des visites virtuelles et d'acheter des billets en ligne, a-t-il expliqué.



Trois individus interpellés à Nador pour trafic présumé de drogue et de psychotropes



Les éléments de la police judiciaire de Nador ont interpellé, mercredi matin sur la base d'informations précises de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), trois individus pour leur implication présumée dans une affaire de trafic de drogue et de psychotropes.

Les suspects, âgés entre 41 et 57 ans, ont été appréhendés au niveau du port de Beni Ensar, en flagrant délit de préparation d'une opération de trafic international de drogue, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

Les fouilles et les perquisitions effectuées dans le cadre de cette affaire ont permis la saisie de 20 conteneurs en plastique, remplis de 375 kg de chira, ainsi que trois barques de pêche, un véhicule léger et un autre utilitaire, utilisés pour faciliter les actes criminels des mis en cause.

Selon la même source, les suspects ont été soumis aux procédures de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent, en vue d'élucider tous les faits criminels qui leur sont reprochés et de remonter leurs éventuelles ramifications locales et internationales.

Un professeur marocain d'intelligence artificielle distingué à l'Université de New York

Le professeur marocain Anasse Bari, spécialiste de l'intelligence artificielle, vient d'être distingué par l'Université de New York (NYU) en reconnaissance de son engagement dans le domaine de l'éducation et la recherche.

Il s'est vu décerner le prix "Martin Luther King Faculty Award" pour l'année 2025.

Cette distinction récompense, selon le site web de l'université, les professeurs qui font montre, dans leur travail et recherches, de leadership et d'engagement en faveur des valeurs de justice et d'équité prônées par le militant américain des droits civiques.

Anasse Bari dirige le laboratoire des analyses prédictives et de l'intelligence artificielle à la même université. Il a supervisé des équipes de recherche pour créer des outils d'IA dédiés aux soins de santé, à la lutte contre le changement climatique et la désinformation, ainsi qu'à la préparation aux pandémies, a indiqué la présidence de l'université dans sa note de présentation.

Lors d'une cérémonie organisée mercredi à l'Université de New York, M. Bari a indiqué que cette distinction rappelle l'importance de "servir nos communautés" en gardant à l'esprit les valeurs nobles, notamment d'équité et de justice.

Ce professeur titulaire d'un PhD en sciences



informatiques de l'Université de George Washington, a fait part, dans une déclaration à la MAP, de sa fierté d'obtenir un tel prix qui

constitue aussi, pour lui, une reconnaissance des valeurs dont il s'est imprégné dans son pays natal, le Maroc.

Campagne de sensibilisation à la vaccination contre la rougeole à Casablanca

Une campagne de sensibilisation à la vaccination contre la rougeole a été organisée, mercredi, au profit des élèves de l'école primaire Al Wahda à Casablanca.

Cette campagne de sensibilisation, organisée par la Direction provinciale de l'éducation nationale de la préfecture d'arrondissements d'Ain Chock relevant de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Casablanca-Settat, s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de vérification et de rattrapage vaccinal

pour les enfants de moins de 18 ans.

Dans ce sens, la directrice provinciale du ministère de l'Éducation nationale, Latifa Lmalif, a souligné que la direction s'est engagée dans la campagne nationale de sensibilisation aux dangers de la rougeole, indiquant que des rencontres ont été tenues pour prendre les mesures nécessaires et identifier les élèves non vaccinés.

Dans une déclaration à la MAP, elle a affirmé que les enseignants sensibilisent les enfants alors que les cadres de santé ont

vérifié les carnets de vaccination de l'ensemble des élèves.

Des ateliers sur l'importance de la vaccination et de diagnostic de la rougeole ont été également organisés.

Pour sa part, le président de l'Association d'élèves de l'école primaire Al Wahda, Mohamed Tali, a salué les efforts des différents acteurs dans cette campagne nationale, relevant que les familles contribuent, de leur côté, à la réussite de cette opération.

L'association s'implique positivement et activement à travers, notamment, des ateliers et des

rencontres en faveur d'une mobilisation efficace pour lutter contre cette maladie, a-t-il dit. Le ministère de la Santé et de la Protection sociale a lancé une campagne nationale de vérification du statut vaccinal et de rattrapage vaccinal au profit des enfants de moins de 18 ans.

L'opération a été menée en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, le ministère de l'Intérieur, le ministère des Habous et des Affaires islamiques, ainsi qu'avec divers partenaires locaux dans le cadre

de la consolidation des acquis du Maroc en matière de vaccination et de lutte contre les maladies épidémiques.

Cette campagne concerne le rattrapage vaccinal des enfants de moins de 18 ans contre certaines maladies infectieuses, particulièrement la rougeole, la poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche et le tétanos. Elle vise à vérifier que toutes les doses de vaccins contre ces maladies ont bien été administrées aux enfants selon leur âge conformément aux recommandations du calendrier national de vaccination.

FONDATAX
Conseil financier et fiscal
ARCADIUS SARL AU
R.C. : 158735
CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en date du 10 JANVIER 2025, il a été institué une société SARL AU avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination: ARCADIUS
Siège social : N 14 RUE CHAHID MOHAMED LAHBBIB QUARTIER BRANES RIAD-TANGER
Activité : Conseil en relations publiques et communication

Esthétique et soins capillaires
capital : MME ASMAA AS-KOURI fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune

Gérance: MME ASMAA AS-KOURI est désigné gérant unique de la société pour une durée indéterminée. L'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Tanger sous le numéro de dépôt légal 288814 le 05/02/2025

N° 563/PA

- YAZEN AGENCY - SARL AU

Suite aux statuts établis le 20/01/2025, il a été décidé la création de la société

Dénomination : YAZEN AGENCY

Forme juridique : SARL AU
Capital social : 100 000.00 DH\$ (Cent Mille Dirhams) divisé en mille parts sociales de cent dirhams chacune

Objet social : • Négociant RC N°: 69735

L'agence est assurée par Mr. YASSINE YATRIHI Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de casablanca Le 31/01/2025 sous le n°955558

N° 564/PA

SEVEN PARADISES SARL-AU

AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 dirhams

Le procès verbal de P.A.G.E en date du 27/01/2025 de la société « SEVEN PARADISES - SARL-AU sise à Casablanca, 276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE, immatriculée au Registre de Commerce de CASA-BLANCA sous N°610357, a décidé ce qui suit :

- Mr AMR ALI ALI MAHMOUD cède 500 Parts sociale à Mr WAEL ELEWASEL
- Nomination de Mr WAEL ELEWASEL, titulaire de la carte d'immatriculation N°T016081M en qualité de cogérant.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 05/02/2025 sous le numéro 956357.

N° 565/PA

BISEK SARL AU
AU CAPITAL SOCIAL DE 100 000,00 DH\$
SIEGE SOCIAL: SONASID EL JAWHARA N 159 SELOUANE NADOR

Aux termes de procès verbal de la décision extraordinaire de l'associé unique en date du 21/01/2025 il a été décidé :

- AGREMENT DE CESSION DES PARTS SOCIALES:

L'associé unique approuve la cession réalisée par OUALKADI MOHAMED, de 1000 parts sociales au profit de HAJJI MOHAMED.

DÉMISSION DE GÉRANT, NOMINATION DE GÉRANT ET SIGNATURE SOCIALE DÉMISSION DE GERANT :

DÉMISSION DE GERANT: L'associé unique accepte la démission de gérant monsieur OUALKADI MOHAMED Marocaine, demeurant à HAY ASSAADA N592 SELOUANE NADOR.

NOMINATION DE GÉRANT :

L'associé unique décide de nommer aux fonctions de gérant unique à compter de ce jour et jusqu'à nouvelle décision monsieur HAJJI MOHAMED Marocaine, demeurant à DOUAR

MASSOUSSAT OULED SETTOUT ZAIO.

SIGNATURE SOCIAL :

La société fonctionne avec la signature du gérant unique HAJJI MOHAMED Marocaine, demeurant à DOUAR MASSOUSSAT OULED SETTOUT ZAIO NADOR.

B- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 30/01/2025 N°9523.

POUR EXTRAIT ET MENTION

La Gérance N° 566/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA

Tel / Fax: 0537649573
CSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/01/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : "SUR-FSCALE VENTURE" S.A.R.L.A.U

Siège Social : domicilié chez SMART WIN à N° 22 RUE JBEL MOUSSA APPT N° 12 AGDAL RABAT.

Associés Unique : - Mr. YOUNESS AIT HASSOU, apporteur en numéraire 100 000,00 DH\$ soit 1000 parts sociales

Objet : - CONSEIL DE GESTION ; - IMPORT ET EXPORT ; - CREATION DE PLATEFORMES EN LIGNE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DH\$.

Gérance : la société est gérée par Mr. YOUNESS AIT HASSOU

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de Rabat sous le N° 187928 RC N°183895.

N° 567/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA

Tel / Fax: 0537649573
CSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date

du 20/01/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " SARR LI-TAAMIR" S.A.R.L.A.U
Siège Social : GROUPE ATTAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BER-NOUSSI - Casablanca.

Associés Unique :
- Mr. AHMED SARRAF, apporteur en numéraire 100 000,00 DH\$ soit 1000 parts sociales
Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DH\$.

Gérance : la société est gérée par Mr. AHMED SARRAF
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 955996 RC N°660101.

N° 568/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Ouedzoua
Commune sidi Redouane

AVIS
D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Le président de La commune de sidi Redouane Annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2025 réservés aux fonctionnaires de ladite commune ayant rempli les conditions réglementaires, les épreuves se dérouleront au siège de la commune suivant le calendrier ci-dessous

Grade de promotion	Conditions requises	Nombre de poste	Date de concours	Du de dépôt de demandes
Rédacteur 2ème grade	5 années de service en qualité Rédacteur 3ème grade	01	20/02/2025	20/02/2025

Les demandes de participation aux dits concours doivent être envoyées par courrier au président de la commune de sidi Redouane au 20/02/2025

N° 569/PA

الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

إعلان
عن فتح باب الترشيحات لشغل منصب مدير معهد الحسن الثاني للزراعة والبيطرة بالرياض.

يتم فتح باب الترشيح لشغل منصب مدير معهد الحسن الثاني للزراعة والبيطرة بالرياض. وذلك طبقا للقرار رقم 509.08 الصادر في 5 ربيع الأول 1429 (13 مارس 2008).

بتعميم إجراءات الإعلان عن الترشيحات لشغل مناصب مدير المدرسة الوطنية الغابوية للمهندسين بسلام ومدير المدرسة الوطنية للفلاحة بمكناس ومدير معهد الحسن الثاني للزراعة والبيطرة بالرياض.

يسمح ملف الترشيح ابتداء من 07 فبراير 2025 إلى غاية 12 فبراير 2025 من المواقع الإلكترونية www.agriculture.gov.ma والبوابة الإلكترونية للتشغيل العمومي www.emploi-public.ma وتودع ملفات الترشيح بعد التسجيل عبر البوابة الإلكترونية <https://candidatures.agriculture.gov.ma> إلى غاية الساعة الرابعة والنصف من تاريخ 17 فبراير 2025

وزير الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
إمضاء: أحمد البواردي

العمل التطوعي
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
R.P. 022, Sidi El Ghazi, Avenue Hassan II - Rabat
Téléphone: (0537) 67 81 73 / 74 Fax: (0537) 67 81 73 / 74

جمعية تعزيز الترشح
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
R.P. 022, Sidi El Ghazi, Avenue Hassan II - Rabat
Téléphone: (0537) 67 81 73 / 74 Fax: (0537) 67 81 73 / 74

N° 038/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat

AVIS MODIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N°07/INDHIS/2025 DU 25/02/2025 A 10 HEURES

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert national ci-dessus, publié au portail marocain des marchés publics du 05/02/2025 à 12h10mn, au journal la libération n°10426 en date du 01-20/02/2025, au journal Rissalat Alorama n°12964 en date du 01-02/02/2025, relatif au contrôle des études technique et suivi des travaux de construction d'un centre d'éducation et de formation féminin à la Commune Oulad M'rah- Province de Settat, est modifié au niveau de la date d'ouverture des plis pour le non-respect le délai légal de publication sur le portail des marchés publics

Par conséquent la date d'ouverture des plis est reportée au 03/03/2025 à 10 heures

Le reste est sans changement.

N° 570/PA

Région de Marsch

Ministère de l'Éducation, de la Formation et de l'Enseignement
Autorité Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marsch et Sud
Bretagne, Pays de la Loire et Normandie

Programme pluriannuel triennal : 2025-2026-2027

Maire d'Orange : Le directeur provincial de Marsch.
Année budgétaire : 2025

Le programme pluriannuel des marchés que le directeur provincial de Marsch envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027, est présenté ci-après :

a) Prestations des travaux :

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux d'entretien de 10 salles de classes, établissements scolaires de l'enseignement primaire, 12 salles-salles de classe de l'enseignement secondaire collégial et 10 de salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement secondaire qualifiant	CJ Seale Marsch Coutant St Brieux	5 987 500,00	Appel d'offre ouvert national	Jan 2025	
2	Travaux de reconstruction du lycée collégial ALACULA	Seale	8 916 000,00		Jan 2025	
3	Travaux de reconstruction du lycée collégial ALACULA	Méneac	8 916 000,00		Jan 2025	
4	Travaux de construction du lycée qualifiant OULÉ BERNARDINE	Coutant St Brieux	16 950 000,00	Appel d'offre ouvert international	Juillet 2025	
5	Travaux de construction du lycée qualifiant ANNOZ	Marsch	10 950 000,00		Juillet 2025	
6	Travaux de mise à niveau de 12 établissements scolaires (des accessibilités et toilettes pour les personnes à besoins spécifiques)	Établissements scolaires de l'enseignement primaire	223 000,00		Septembre 2025	
7	Travaux d'aménagement des établissements scolaires primaires (36 écoles primaires + 17 collèges)	Établissements scolaires de l'enseignement primaire et collégial	26 460 000,00		Septembre 2025	
8	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école de Seale (anciennement Joffé)	Établissement scolaire de l'enseignement primaire et collégial	540 000,00		Septembre 2025	
9	Travaux de bricolage et/ou d'entretien, d'investissement, d'équipement et d'abandon de 28 écoles primaires et 26 collèges et un lycée qualifiant	Établissements scolaires de l'enseignement primaire, collégial et qualifiant	850 000,00		Septembre 2025	
10	Travaux d'aménagement et de renouvellement des salles d'attente d'entrée d'accueil de 26 écoles primaires et 22 collèges et un lycée qualifiant	Établissements scolaires de l'enseignement primaire et qualifiant	106 000,00	Appel d'offre ouvert national simple	Septembre 2025	
11	Travaux de construction des toitures de 24 écoles primaires, 22 collèges et un lycée qualifiant	Établissements scolaires de l'enseignement primaire, collégial et qualifiant	450 000,00		Septembre 2025	
12	Travaux d'aménagement des internats de 22 collèges et de 22 lycées qualifiant	Établissements scolaires collégiaux et qualifiant	9 440 000,00		Octobre 2025	
13	Travaux de construction des murs et d'effacement de 24 écoles primaires, 27 collèges et un lycée qualifiant	Établissements scolaires de l'enseignement primaire, collégial et qualifiant	810 000,00		Octobre 2025	
14	Travaux de démolition de 22 écoles primaires	Établissements scolaires de l'enseignement primaire	10 000,00		Octobre 2025	
15	Travaux d'aménagement de 24 locaux communaux et ses annexes	Établissements scolaires primaires et ses annexes	320 000,00		Octobre 2025	

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires de l'enseignement primaire, secondaires collégiaux et secondaires qualifiant	Les établissements scolaires relevant de la DP de Marsch
2	Travaux de mise à niveau des établissements scolaires (amélioration des accessibilités et toilettes pour les personnes à besoins spécifiques)	
3	Travaux de construction des murs et d'effacement	
4	Travaux de construction des toitures	
5	Travaux de bricolage et/ou d'entretien, d'investissement, d'équipement et d'abandon de 28 écoles primaires et 26 collèges et un lycée qualifiant	
6	Travaux d'aménagement et de renouvellement des salles d'attente d'entrée d'accueil de 26 écoles primaires et 22 collèges et un lycée qualifiant	
7	Travaux de démolition des espaces abandonnés et non utilisés	
8	Travaux d'aménagement des internats	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires de l'enseignement primaire, secondaires collégiaux et secondaires qualifiant	Les établissements scolaires relevant de la DP de Marsch
2	Travaux de mise à niveau des établissements scolaires (amélioration des accessibilités et toilettes pour les personnes à besoins spécifiques)	
3	Travaux de construction des murs et d'effacement	
4	Travaux de construction des toitures	
5	Travaux de bricolage et/ou d'entretien, d'investissement, d'équipement et d'abandon de 28 écoles primaires et 26 collèges et un lycée qualifiant	
6	Travaux d'aménagement et de renouvellement des salles d'attente d'entrée d'accueil de 26 écoles primaires et 22 collèges et un lycée qualifiant	
7	Travaux de démolition des espaces abandonnés et non utilisés	
8	Travaux d'aménagement des internats	

b) Prestations de fournitures :

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	L'achat de matériel pour la gestion des examens de la 3ème année de l'enseignement collégial et la 3ème année de l'enseignement primaire	860 000,00	Le Centre provincial des examens	Appel d'offre national ouvert simple	Mars 2025	Réservé
2	Achat de matériel et fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marsch	770 000,00	École St-Martin d'Arden	Appel d'offre national ouvert simple	Mars 2025	Réservé
3	Achat de fournitures de bureau, topographique et informatique pour le directeur provincial de Marsch et ses établissements scolaires	737 000,00	Le directeur Provincial	Appel d'offre national ouvert simple	Mars 2025	Réservé
4	Achat de fournitures de bureau, topographique et informatique pour le directeur provincial de Marsch et ses établissements scolaires	880 000,00	Le directeur Provincial	Appel d'offre national ouvert simple	Mars 2025	Réservé
5	Acquisition d'équipement pour l'éducation inclusive pour 8 écoles	320 000,00	Les établissements scolaires concernés	Appel d'offre national ouvert simple	Mars 2025	Réservé
6	Acquisition d'équipement pour les centres de la deuxième chance	860 000,00	Les centres de la deuxième chance	Appel d'offre national ouvert simple	Mars 2025	Réservé

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	L'achat de matériel pour la gestion des examens de la 3ème année de l'enseignement collégial et la 3ème année de l'enseignement primaire	Le Centre provincial des examens
2	Achat de matériel et fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marsch	École St-Martin d'Arden
3	Achat de fournitures de bureau, topographique et informatique pour le directeur provincial de Marsch et ses établissements scolaires	Le directeur Provincial École St-Martin d'Arden
4	Achat de fournitures de bureau, topographique et informatique pour le directeur provincial de Marsch et ses établissements scolaires	Le directeur Provincial
5	Acquisition d'équipement pour l'éducation inclusive	Les établissements scolaires concernés
6	Renouvellement et équipements des internats et centres scolaires	Les établissements scolaires concernés

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	L'achat de matériel pour la gestion des examens de la 3ème année de l'enseignement collégial et la 3ème année de l'enseignement primaire	Le Centre provincial des examens
2	Achat de matériel et fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marsch	École St-Martin d'Arden
3	Achat de fournitures de bureau, topographique et informatique pour le directeur provincial de Marsch et ses établissements scolaires	Le directeur Provincial École St-Martin d'Arden
4	Achat de fournitures de bureau, topographique et informatique pour le directeur provincial de Marsch et ses établissements scolaires	Le directeur Provincial
5	Acquisition d'équipement pour l'éducation inclusive	Les établissements scolaires concernés
6	Renouvellement et équipements des internats et centres scolaires	Les établissements scolaires concernés

c) Prestations de services :

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Études techniques de 20 salles de classes primaires et de 20 collèges lycées collégiaux	Méneac Coutant St Brieux Seale Marsch	1 414 000,00			Janvier 2025
2	Études d'entretien de 6 salles de classes aux établissements scolaires de l'enseignement primaire, 12 écoles et de salles de classe de l'enseignement secondaire collégial et 10 de salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement secondaire qualifiant	CJ Seale Marsch Coutant St Brieux Marsch	800 000,00			Mars 2025
3	Études techniques de construction de lycée collégial ALACULA	Seale	899 000,00			Mars 2025
4	Études techniques de construction de lycée collégial ALACULA	Méneac	899 000,00			Mars 2025
5	Études techniques de construction de lycée qualifiant OULÉ BERNARDINE	Coutant St Brieux	1 100 000,00			Mars 2025
6	Études techniques de construction de lycée qualifiant ANNOZ	Marsch	1 100 000,00			Mars 2025
7	Études techniques d'aménagement des établissements scolaires primaires (36 écoles primaires + 17 collèges)	Établissements scolaires de l'enseignement primaire et collégial	2 940 000,00	Appel d'offre national ouvert simple		Avril 2025
8	Études techniques d'aménagement de l'école de Seale (anciennement Joffé)	Établissements scolaires concernés	60 000,00			Avril 2025
9	Études techniques de bricolage et/ou d'entretien, d'investissement, d'équipement et d'abandon de 28 écoles primaires et 22 collèges et un lycée	Établissements scolaires de l'enseignement primaire et qualifiant	8 000,00			Avril 2025
10	Études techniques de construction des toitures de 24 écoles primaires, 22 collèges et un lycée	Établissements scolaires de l'enseignement primaire, collégial et qualifiant	30 000,00			Avril 2025
11	Études techniques d'aménagement des internats de 22 collèges et de 22 lycées	Établissements scolaires collégiaux et qualifiant	140 000,00			Avril 2025
12	Études techniques de construction des murs et d'effacement de 24 écoles primaires, 27 collèges et un lycée	Établissements scolaires de l'enseignement primaire, collégial et qualifiant	70 000,00			Avril 2025
13	Prestation de nettoyage sur les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marsch	Établissements scolaires de l'enseignement primaire, collégial et qualifiant	4 000 000,00	Appel d'offre national ouvert		Mai 2025
14	Prestation de gestion sur les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marsch	La direction provinciale et les établissements scolaires de l'enseignement primaire, collégial et qualifiant	3 000 000,00	Appel d'offre national ouvert		Juin 2025

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Prestation de maintenance pour les sites des internats et centres scolaires	Les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marsch
2	Prestation de nettoyage	Les établissements scolaires primaires et secondaires qualifiant relevant de la DP Marsch
3	Prestation de nettoyage	Les établissements scolaires secondaires qualifiant relevant de la DP Marsch et direction provinciale
4	Études d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires de l'enseignement primaire, secondaires collégiaux et secondaires qualifiant	Les établissements scolaires relevant de la DP de Marsch
5	Études de mise à niveau des établissements scolaires (amélioration des accessibilités et toilettes pour les personnes à besoins spécifiques)	
6	Études de reconstruction des murs et d'effacement	
7	Études de construction des toitures	
8	Études de bricolage et/ou d'entretien, d'investissement, d'équipement et d'abandon de 28 écoles primaires et 26 collèges et un lycée qualifiant	
9	Études d'aménagement et de renouvellement des salles d'attente d'entrée d'accueil de 26 écoles primaires et 22 collèges et un lycée qualifiant	
10	Études de démolition des espaces abandonnés et non utilisés	
11	Études d'aménagement des internats	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Prestation de nettoyage	La direction provinciale de Marsch Les établissements scolaires primaires et secondaires collégiaux relevant de la DP de Marsch
2	Prestation de gestion	Les établissements scolaires secondaires qualifiant relevant de la DP Marsch
3	Études d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires de l'enseignement primaire, secondaires collégiaux et secondaires qualifiant	Les établissements scolaires relevant de la DP de Marsch
4	Études de mise à niveau des établissements scolaires (amélioration des accessibilités et toilettes pour les personnes à besoins spécifiques)	
5	Études de reconstruction des murs et d'effacement	
6	Études de construction des toitures	
7	Études de bricolage et/ou d'entretien, d'investissement, d'équipement et d'abandon de 28 écoles primaires et 26 collèges et un lycée qualifiant	
8	Études d'aménagement et de renouvellement des salles d'attente d'entrée d'accueil de 26 écoles primaires et 22 collèges et un lycée qualifiant	
9	Études de démolition des espaces abandonnés et non utilisés	
10	Études d'aménagement des internats	

CLUB CITY POOL -SARL
Au capital de 10.000 DH
ICE : 00030244000055
RC 215099

Aux termes du Procès-verbal de l'AGE en date du 08/01/25, l'AGE, décide de :

1. Monsieur YOUSSEF RIMNAOUI, titulaire de la CIN N°B332065, cède 50 parts sur les 100 parts qu'il possède à Monsieur MOHAMMED BOUKHOUZBA, titulaire de la CIN N°B3 443844
 2. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 30/01/2025, sous numéro :955216
- Pour extrait et mention gérance

N° 571/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION
DRAA-TAFILALET
PROVINCE
D'ERRACHIDIA

CERCLE DE RISSANI
CAIDAT DE RISSANI
COMMUNE
DE BNI-M'HAMED
SIJILMASSA

Avis d'appel d'offres ouvert national
Sur offres de prix
N° 01/2025

Le 04-03-2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions sis à la Commune de Beni-M'hamed Sijilmassa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 01/2025 pour : Etudes architecturales et suivi des travaux de construction du Siège de la Commune de Beni-M'hamed Sijilmassa Province d'Errachidia

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à

réaliser est de : Quatre Million Six Cent Mille dirhams (4 600 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n°2-22-431 du chaabane 1144 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Beni-M'hamed Sijilmassa
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 - Soit déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics
 - Soit remis séance tenante au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 08 du règlement de consultation.

N° 572/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KENTRA
CERCLE LALLA
MIMOUNA
CAIDAT SID BOUBKER
EL HAJ
COMMUNE DE SIDI
BOUBKER EL HAJ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01 /CSBH/2025

Le 04/03/2025 à 11:00 H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président de la commune de SIDI BOUBKER EL HAJ à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 01

/CSBH/2025, relatif à l'Extension et renforcement de réseau HTA/BT aux douars Ouled Amrane, Chograne, Ouled Mohamed, Ouled Bouhmdia, Ouled Amar Kamkour, Grijat et Ouled Zitoune et Mlarza à la Commune Sidi Boubker El Haj

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent quatre-vingt-huit mille, cent trente-six dirham et cinquante-cinq centimes TTC (788136,55 DHS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille sept cent

soixante-deux dirham et soixante-treize centime (15762,73 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation

Les concurrents doivent fournir l'agrément ONEE, type HTA-BT0 (Travaux) en cours de validité à la date d'ouverture des offres. Les concurrents doivent déposer leurs dossier par voie électronique dans le portail des marchés public accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

N° 573/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Direction Régionale Casablanca- Settat
Délégation Provinciale de Settat
Centre Hospitalier Provincial de Settat
SEGMA

المملكة المغربية
وزارة الصحة والجمعيات
المديرية الجهوية لبيضاو- سطات
المديرية الإقليمية لبيضاو
المركز الاستشفائي الإقليمي ببيضاو
م.ر.س.م



Avis Modificatif relatif à l'appel d'offres ouvert national N° 01/2025
Publié dans le journal Libération N°10423du29/01/2025

Il est porté à la connaissance du public que l'Appel d'Offre Ouvert n° 01/2025 ayant pour objet : La Fourniture, préparation et distribution des repas aux malades et aux personnels de garde du Centre Hospitalier Provincial de Settat (hôpital Hassan II de Settat et hôpital de proximité de Ben Ahmed)

Qu'il est rectifié en Avis d'Appel d'Offre Ouvert International au lieu de l'Avis d'Appel d'Offre Ouvert National ;
Et aussi que la séance d'ouverture des plis est reportée à la date du Jeudi 13/03/2025 à 10h au lieu de la date du 25/02/2025 à 10h ,

Le reste de l'Avis est sans changement.

N° 574/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
-ORIENTAL SERVICES-S.A

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
الولاية الجهوية للشرق
م.د.ت.م.ر.ا

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° : 02/2025/SDR

Le **28/02/2025** à partir de 19heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfouf N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°02/2025/SDR :

CONSTRUCTION DU BARRAGE BELMINI PROVINCE DE FIGUIG.

Au lieu du **28/02/2024** à partir de 10heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfouf N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°02/2025/SDR :

CONSTRUCTION DU BARRAGE BELMINI PROVINCE DE FIGUIG.

N° 577/PA



OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LGV - DIRECTION SUPPORT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°T054/PLGV

LIASON FERROVIAIRE SELDAUNE/ NOUVEAU PORT NADOR WEST MED :
TRAVAUX TERRASSEMENT, OUVRAGES D'ART ET RETABUSSEMENT DE COMMUNICATIONS ENTRE PK - 3+500/4+900 (TOARC 1)

AVIS RECTIFICATIF

Le Directeur Support porte à la connaissance des concurrents intéressés que l'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage a été modifiée comme suit :

Une :

- * L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à 506 000 000,00 DH TTC.

Au lieu :

- * L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à 504 000 000,00 DH TTC.

N° 575/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA

AVIS MODIFICATIF

Le Président du Conseil Provincial de Youssoufia porte à la connaissance des concurrents qu'une modification aura lieu au niveau de l'appel d'offre ouvert simplifié n°01/AOOS/CPY/2025 relatif aux **Travaux de creusement d'un forage équipé d'une pompe à eau avec construction d'un château destiné à l'alimentation en eau potable au douar : LKBIR ENNOUASSAR CT JNANE BOUTH) - Province de Youssoufia, et ce comme suit :**

- * Remplir les quantités au niveau du bordereau des prix estimatif
- * reporter la date de la séance d'ouverture des plis, la nouvelle date : le jeudi 20 février 2025 à 11 heures 00 Mn.
- * la nouvelle date de dépôt des documents techniques : le Mercredi 19 février 2025 à 14 heures 00 Mn (Date limite)

Le reste sans changement

N° 576/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL
Cité Sadri, groupe 4, Rue
10, N° 60-1er Etage,
Casablanca
(0522) 70.80.46 / (0522)
71.82.99
STE "BESTMED"
S.A.R.L.A.U
- Au terme d'un Procès-
verbal de l'AGE de la so-
ciété "BEST MED" S.A.R.L.
A. U, du 23/09/2024 enre-
gistré le 30/01/2025, les as-
sociés de ladite société ont
décidé ce qui suit :
- La Dissolution Anticipée
de la Société "BESTMED"
S.A.R.L.A.U

- La Nominatation de Mme
BENNAJID SAMIA en tant
que Liquidatrice de la so-
ciété "BESTMED" S.A.R.L.
A.U
- La Fixation du Siège de
Liquidation à l'adresse sui-
vante :
5, LOTISSEMENT CHA-
RAFI, GROUPE 01, IMM 05
APPT N° 75, RDC, SIDI
MOUMEN CASA-
BLANCA
- Le dépôt légal a été effec-
tué au secrétariat greffe du
Tribunal de Commerce de
Casablanca, Le 04/02/2025
Sous N° 959968 Immatricu-
lé au Registre de Com-
merce sous N° 363613 /
Casablanca.
POUR EXTRAIT ET MENT-
ION
LA GERANCE
N° 578/PA

CONSTITUTION
1/- Aux termes d'un acte
SSP du 02/01/2025 à Casa-
blanca, il a été établi les sta-
tus d'une société à
responsabilité limitée asso-
cié unique :
Dénomination : « EPIC SO-
LUTIONS - SARLAU.
Objet : NEGOCIANT,
MARCHAND OU INTER-
MEDIAIRE EFFECTUANT
IMPORTATION ET EX-
PORTATION.
Siège Social : CASA-
BLANCA, 26 AV MERS
SULTAN APPT 3 ETG 1.
Capital Social : 100 000,00
DHS (Cent Mille dirhams).
Apport :
L'associé fait apport à la so-
ciété d'une somme en es-
pèce à savoir :
Mme FARHAT FATIHA :
100.000,00 DHS
Durée : 99 ans à compter de
l'immatriculation de la so-
ciété au registre de com-
merce.
Gérance : Mme FARHAT
FATIHA désigné comme
gérante pour une durée illi-
mitée.
II-Le dépôt légal a été effec-
tué et immatriculé au registre
au tribunal de commerce
de Casablanca sous le nu-
méro 659545.
N° 579/PA

- ART BATI PROMO-
RC de Fès n° 79325
Suivant procès-verbal de
l'Assemblée générale extra-
ordinaire en date du
20/12/2024, il a été décidé
ce qui suit :
- L'Assemblée général décide
à compter de ce jour la dis-
solution anticipée de la so-
ciété et la met en liquidation
amiable sous le régime
conventionnel, et désigne
Madame OUAFAE NADIFI
liquidateur de la société dis-
soute sans limitation de
durée et pour tout le temps
de la liquidation
- L'Assemblée Générale Ex-
traordinaire décide de fixer

le siège de la liquidation au
N° 10 2EME ETAGE BU-
REAU IDRISIA BIR AN-
ZARAN ATLAS-FES
Le dépôt légal : a été effec-
tué auprès du Tribunal de
Commerce de Fès, le
04/02/2025 sous le n°668
N° 580/PA

- HAUTE VISION
IMMO-
RC de Fès n° 79313
Suivant procès-verbal de
l'Assemblée générale extra-
ordinaire en date du
17/12/2024, il a été décidé
ce qui suit :
- L'Assemblée général décide
à compter de ce jour la dis-
solution anticipée de la so-
ciété et la met en liquidation
amiable sous le régime
conventionnel, et désigne
Madame OUAFAE NADIFI
liquidateur de la société dis-
soute sans limitation de
durée et pour tout le temps
de la liquidation
- L'Assemblée Générale Ex-
traordinaire décide de fixer
le siège de la liquidation au
N° 10 2EME ETAGE BU-
REAU IDRISIA BIR AN-
ZARAN ATLAS-FES
Le dépôt légal : a été effec-
tué auprès du Tribunal de
Commerce de Fès, le
04/02/2025 sous le n°667
N° 581/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18/
06 61 86 89 08
Aux termes d'un acte S.S.P
en date de 25/12/2024 SET-
TAT, il a été établi les statuts
d'une société SARL AU
dont les caractéristiques sont :

- 1- Dénomination: CAR-
REAUX CHAOUIA SARL
AU
- 2- Siège social: MAG N54
HAY TAWFIQ SETTAT.
- 3- Objet social MAR-
CHAND DE PRODUIT SA-
NITAIRE, DROGUERIE
COMMUNE
- 4- Durée : 99 ans.
- 5- Capital Social : 100
000,00 dhs divisé en 1000
parts social de 100 dhs cha-
cune. Le capital social est
entièrement libéré, sous-
crite en totalité à Mr BEL-
LAHFID ABDELMAJID
associé unique.
- 6- La Gérance: la société est
gérée par Mr BELLAHFID
ABDELMAJID pour une
durée illimitée.
- 7- Année sociale: du 1 jan-
vier au 31 décembre de
chaque année.
- 8- Dépôt légal : a été effec-
tué au tribunal de SETTAT
le 09/01/2025 sous le nu-
méro 10/25.
N° 582/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18/
06 61 86 89 08
Aux termes d'un acte S.S.P
en date de 20/01/2025 SET-
TAT, il a été établi les statuts
d'une société SARL dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :
Dénomination: WILDRIVE
RENTALE SARL
Siège social : N°64 COOP
EL MOSTAKBAL SETTAT.
Objet social LOUEUR DE
VEHICULES AUTOMO-
BILES SANS CHAUFFEUR
1- Durée : 99 ans.
2- Capital Social : 500
000,00 dhs divisé en 5000
parts social de 100 dhs cha-

cune. Le capital social est
entièrement libéré, sous-
crite en totalité à Mr BASRI
MOSTAFHA ET Mme EL
AMRI WARDIA des asso-
ciés.
3- Gérance : la société est
gérée par Mme EL AMRI
WARDIA pour une durée il-
limitée.
4- Année sociale : du 1 jan-
vier au 31 décembre de
chaque année.
5- Dépôt légal : a été effec-
tué au tribunal de SETTAT
le 04/02/2025 sous le nu-
méro 45/25.
N° 583/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
DE MEKNES
AVIS D'ENQUETE
PUBLIQUE
STE SAISS
ENVIRONNEMENT SARL
Suite à l'arrêté Gouvernato-
rial N°96/03-02-2025, éma-
nant de la Préfecture de
Meknes, il est annoncé au
public qu'une enquête pub-
lique sera ouverte en date
du 28 Février 2025, pendant
20 jours, à la Commune de
Mejjate, Préfecture de Mek-
nes.
Cette enquête concerne
l'étude d'impact sur l'environ-
nement du projet pour
le changement de procédé
de traitement des déchets
médicaux et pharmaceu-
tiques (DMP) au sein de
l'Unité Saiss Environnement
sise à la Zone d'Activités de
Mejjate sur des lots : TF
95531/05, TF 95532/05, TF
95533/05, TF 95534/05 et
TF 95535/05 commune de
Mejjate, préfecture de Mek-
nes.
Les documents légaux de
l'ouverture de l'enquête pu-
blique sont déposés et
consultables à la Commune
de Mejjate, Préfecture de
Meknes.
Cet avis d'enquête publique
est fait selon les prescrip-
tions du décret 02-04-564 du
5 Qalada 1429 (4 Novembre
2008) fixant les modalités
d'organisation et de dérou-
lement des enquêtes pu-
bliques relatives aux projets
d'impact environnemental
(publiés au B.O. N° 5684 du
20 Novembre 2008).
N° 584/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement
Territoriale et des Eaux
et Forêts
Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°10/2025
(Appel d'offres réservé aux
très petites, petites et
moyennes entreprises,
aux coopératives, aux
unions de coopératives
et aux auto-entrepreneurs)
Le Mardi 04 Mars 2025 à 10
heures, il sera procédé dans
la salle de réunion de la Di-
rection Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix n°
10/2025 du 04/03/2025
pour objet : Acquisition de
matériel technique au profit
du GIE ZOYOUT AIT
ATAB au niveau de la com-
mune territoriale de Moulay
Aissa Ben Driss, Province
d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés Pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Deux Cent
Douze Mille Quatre Cents
Dirhams (212 400,00 dhs)
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Quatre Mille Dirhams (4
000,00 dhs)
• Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
relatifs aux marchés pu-
blics.
• Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.
• Les prospectus, notices ou
autres documents techni-
ques exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés dans le bureau
des marchés au plus tard le
jour ouvrable précédant la
date d'ouverture des plis ou
remis séance tenante au
président de la commission
d'ouverture des plis, ou par
voie électronique conformé-
ment aux dispositions de

l'article 135 du présent dé-
cret.
• Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.
N° 585/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement
Territoriale et des Eaux
et Forêts
Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°11/2025
(Réserve aux très petites,
petites et moyennes
entreprises,
aux coopératives, aux
unions de coopératives et
aux auto-entrepreneurs)
Le Mardi 04 Mars 2025 à 11
heures, il sera procédé dans
la salle de réunion de la Di-
rection Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix n°
11/2025 du 04/03/2025
pour objet : Equipement de
2 forages en système de
pompage solaire, et aména-
gement des bassins de
stockage et abreuvoirs pour
l'abreuvement de cheptel
au niveau de la Commune
Territoriale d'Anzou, Cercle
de Fetouaka, et la Com-
mune Territoriale d'Ait Blal,
Cercle d'Oultana, province
d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés Pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Huit mille dirhams (8
000,00 dhs).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Quatre cent
trente-deux mille dirhams
(432 000,00 dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.
Le document technique
exigé par le dossier d'appel
d'offres doit être déposé par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.
N° 586/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE SKHIRAT - TEMARA
COMMUNE DE AIN EL AOUDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 02/2025
Le 13/03/2025 à 11h00, il sera procédé au bureau du président, de la commune
d'AIN EL AOUDA, sise à l'avenue Mohammed VI à Ain El Aouda, à
l'ouverture des plis relative à L'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
CONSTRUCTION D'UN CIMETIERE A AIN EL AOUDA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail électronique
des marchés : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quinze mille dirhams
(15 000,00 DH)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : un million neuf cent trente un mille neuf cent quatre vingt dix
dirhams et 40cts toutes taxes comprises (1 931 990,40hs Ttc)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents
doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-
431 relatif aux marchés publics.
Les entreprises doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de
qualification et de classification dans le secteur, classe et Qualification suivante délivrée par le
Ministère de l'Equipement dans le secteur suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
A	4	A2 : travaux courant en béton armé -maçonnerie pour bâtiments

Une visite des lieux est programmée le 05/03/2025 à 11h00.
La rencontre sera au service des marches de la commune.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le
portail des marchés publics accessible à l'adresse :
www.Marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du
règlement de consultation.
N° 587PA

Sur les écrans casablancais

<p>MEGARAMA</p> <p>Top gun : maverick Durée : 01:00:00 Genres : Action Réalisateur : Joseph Kosinski Acteurs : Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p>AL IKHWANE Durée : 02:15:00 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar séances : 14:00 17:00 19:45 22:30</p> <p>Green cardfilm Durée : 01:30:00 Réalisateur : hicham regragui séances : 14:30 17:00 19:45 22:30</p> <p>Bullet train film Bullet train megarama-casablanca Durée : 02:32:00 Genres : Thriller Action Réalisateur : David Leitch séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p>Kira w el gen film Kira w el gen megarama-casablanca Durée : 02:55:00</p>	<p>Genres : Action Réalisateur : Marwan HAMID Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI</p> <p>JE T'AI ME - I LOVE YOU Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Yamer Houari séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p>La très très grande classe film La très très grande classe megarama-casablanca Durée : 01:40:00 Genres : Réalisateur : Frédéric Quiring 14:15 17:00 19:45 22:30</p> <p>Ashbah europa Durée : 01:20:00 Genres : Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00</p> <p>Le bal de Ferder Date de sortie : 24 août 2022 Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Jessica M. Thompson séances : 13:45 16:00 20:45 22:45</p>	<p>Tad l'exploreur et la table d'émeraudes Durée : 01:29:00 Genres : Aventure Famille Animation Comédie Réalisateur : Étienne Gato séances : 14:00 16:00</p> <p>Spider-man : no way home Durée : 02:37:00 Genres : Action Aventure Réalisateur : Jon Watts séances : 18:00</p> <p>Citoyen d'honneur Durée : 01:36:00 Genres : Comédie Réalisateur : Mohamed Hamik séances : 17:00 19:45 22:30</p> <p>Kompromat Durée : 02:07:00 Genres : Thriller Réalisateur : Jérôme Salle séances : 17:00 19:45 22:30</p> <p>Coup de théâtre Durée : 01:38:00 Genres : Policier Comédie Crime Mystère Réalisateur : Tom George 14:15 17:45 22:30 19:45</p> <p>Rada malha - jrada malha Durée : 02:06:00 Réalisateur : Driss ROUKHIE séances : 17:00 19:45 22:30</p>
--	--	--

Pharmacies de garde de nuit

<p>Sidi Meouen : Pharmacie DIAR EL HANAE DIAR EL HANAE GH4 BD, 79 N° 20 - SIDI MOUMEN - Tél : 0522.22.34.34 [-]</p> <p>Pharmacie NAIM LOT OTIMANE 2 RUE 15 N° 50 - Tél : 0522.70.59.59</p> <p>Sidi Othmane : Pharmacie ESSEHA MARCHÉ ESSALAMAL HAY ESSALAMA 1 - Tél : 0522.37.32.66</p> <p>Oulfa : Pharmacie MASSID CL LOT DU STADE N° 22 - HAY ESSALAM - CL OPRES MOSQUEE CL - LABORATOIRE (PFIZER)- Tél : 0522.39.88.73</p> <p>Sidi Maazouf : Pharmacie BIANI 114 LOTSEMENT SAADA 1 - SIDI MAAROUF - Tél : 0522.5810.86</p> <p>Pharmacie ZENITH MILLENIUM N° 162 LOTSEMENT FLORIDA - SIDI MAAROUF FACE HANMAM FLORIDA ET CROICHE (SANOU/NOU)- Tél : 0522.32.15.16</p> <p>Lissafa : Pharmacie JARDINS DE LOULEFA KASBA ALAMINE EXTENSION GH14 IMM 6 - ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90</p> <p>Pharmacie CASAVIEW CENTRE COMMERCIAL CASAVIEW, MAG N°1 - NASSIM BLANE - Tél : 0522.69.64.64</p> <p>Maarif : Pharmacie IBN BATOUTA</p>	<p>75, RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUX) AVENUE LALLA YACOUT - Tél : 0522.22.34.34 [-]</p> <p>Pharmacie PORTE CALIFORNIE ROUTE 309, AVENUE MEKKA - DIAR HADI DAGOU - BACHIKOU (BOND-POINT BACHIKOU)- Tél : 0522.81.29.31 [-]</p> <p>Pharmacie NARIS 14, BOULEVARD YACCOUB EL MANSOUR - MAARIF - Tél : 0522.25.00.74</p> <p>Bourgoyne : Pharmacie RAS 62, RUE DE LA MER BAITOUKE - AIN DIAB (TERMINUS TRAMWAY AIN DIAB - HARLEY DAVIDSON - RESTAURANT VIF)- Tél : 0522.79.81.52</p> <p>Pharmacie SAJIB 16, RUE MOHAMED SAÏHA - AVENUE DES FA.R. OEX HOTEL SAJIB - ACIMA BD MID V - STADE - Tél : 0522.44.48.57</p> <p>Belvédère Pharmacie MOULAY ISMAIL 286, BD. MOULAY ISMAIL - ROCHES NOIRES 20300 - Tél : 0522.40.48.27</p> <p>Ain Sebhal : Pharmacie ENFACE SBIATI 55, RUE SALOMON DAHAN - QUARTIER OUKA- CHIA - AIN SEBHA (PRES PRÉ- SON OUKACHIA) - Tél : 0522.67.27.64</p> <p>Ain Chock : Pharmacie KRIMAT 341, BOULEVARD PANORA- MIQUE - Tél : 0522.52.71.35</p>	<p>Hay Mohammadi : Pharmacie AL AQSA RESERVALE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAM- MADI-6 - Tél : 0522.63.00.63</p> <p>Al Fida : Pharmacie HACHAD 142, RUE 5-DREB KORJA-GRE- GOUANE (STATION TAM SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA - Tél : 0522.28.39.46</p> <p>Sidi Berrouaj : Pharmacie RACHAD 32, AV. SOUHAIB ARROUMI - AMAL 2 - SIDI BERROUAJ - Tél : 0522.73.72.57</p> <p>Hay Hassani Pharmacie LAYA N° 9 ECONOMAT DE L'AMG / FRA - RUE AL ABTAL - BEAUSEJOUR B.P. 16277 - Tél : 069618285 [-]</p> <p>Pharmacie [NANE OULFA RYAD EL OULFA GH EN- TREE N°9 N° 153 ACTUELLE- MENT GH401 - Tél : 0522.89.42.70</p> <p>Pharmacie LE NORRIS HADIKAT OUM ERRAHE 2 GH N° 21 EN FACE MAR- JANE HAY HASSANI - Tél : 0522.89.77.44 [-]</p> <p>Beausjour Pharmacie OUKOUANE 122, RUE OUKOUANE - HAY ERSAHA - BEAUSEJOUR (DEBRIERE ACIMA BEAUSE- JOUR)- Tél : 0522.36.22.20</p> <p>Oasis Pharmacie DALAL 24 BS, RUE DES VANDAEUX - LOASSI (MARCHÉ LOASSI - E.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54</p>
---	---	---

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES																				
N° Train	Marra	Casa	Fes	Marra	Casa															
101	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
102	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30
103	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
104	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
105	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00
106	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30
107	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00
108	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30
109	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00
110	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30
111	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00
112	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30
113	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00
114	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30
115	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00
116	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30
117	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00
118	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30
119	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00
120	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger												
N° de Train	2001*	2002	2003	2012	2017	2021	2025	2029	2033	2037	2041	2045
Casa	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00
Marrakech	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:45	16:45	17:45
Agadir	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30
Fes	08:15	09:15	10:15	11:15	12:15	13:15	14:15	15:15	16:15	17:15	18:15	19:15
Tanger	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
Al Boraq	09:45	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45

Sens Tanger > Casa voyageurs												
N° de Train	2001*	2002	2003	2012	2017	2021	2025	2029	2033	2037	2041	2045
Tanger	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00
Fes	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:45	16:45	17:45
Agadir	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30
Marrakech	08:15	09:15	10:15	11:15	12:15	13:15	14:15	15:15	16:15	17:15	18:15	19:15
Casa	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
Al Boraq	09:45	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45

* Train ne circulant pas les Samedi, Dimanche et jours fériés
 ** Train circulant uniquement les Vendredi, Dimanche et jours fériés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

ACCAPAREMENT	MOUVEMENT	LIBERTAIRE	FEU DU CIEL VERSANT	SYMBOLE CHIMIQUE	LE MÊME	CRACK ÂGE	GRECQUE	COOKIES
RADIUM		À L'ENVERS FOURNIE				ÉCOLE LIBRE DÉCLINE		
ÉNORME				ÉPOQUE			PERCÉ DE JOURS	
		FORME D'ÊTRE	FRICOTE				PARTIE DE L'AORTE	
SODIUM NEON			MILIEU DE VIE		BRODE POMME JULIENNE			
			EN APNÉE RÂPÉ	LÂCHE			SUJET COLLECTIF	
FACILE		EN PLUS FLEUVÉ D'ITALIE		FOYER	RÈGLE PLATE		COGITUMES LUETTE	
SANS GRAVITÉ								LOUPE
MALON BISMUTH						NUDISTE INTÉGRAL		
		EN PRIME	FIN DE PARTIE	PARTIE DE SURF	CONNU ROULÉ		ROMAINS	
ROUTINE TROUPE						PAGE		
				FURTIF				

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

RACONTEUR	CO	ARRIVÉE EN	F	NUMÉRIQUE	C	ALCOOL	A	PROVINCIALE	RETRAITÉ	ENCLELÉ
D	R	A	G	U	E	R	E	N	L	E
EMIR	EN	MOI								
CO	IMPOSANT									
HAUTBOIS	N	U								
LF	ON	UAE	B							
CLANDESTINE										
LIE	DOL	OTA								
TT	VAMP	C								
UR	SOIR	IOTA								
A	OR	GESTES								
INDU	I	TAIE								
TELLURIENNE										

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bousseb

Rédaction
Hassan Bentaleb
Aïme Bouifly
Mourad Tabot
Wahid Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meitah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafer

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriem Rabane
Khadija Halali
Mariama Farki
Elkandoussi Elwardi

Revision
Abdelouacim Werrach

Secrétariat
Assmaa Tabas

Photographe
Ahmed Lazraqi

Correspondants
Ahmedou El Katab (Lalyoune)
Abdelali Khalil (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sebouan
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2145 - Casablanca Maroc

E-mail
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Moussa El Youssefi
Louba Baghdadli
Latifa Mourib
Rifa At Dahman
Sihem Zaïer
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 52 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Éditions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
100 / 64

Site web:
www.libe.ma

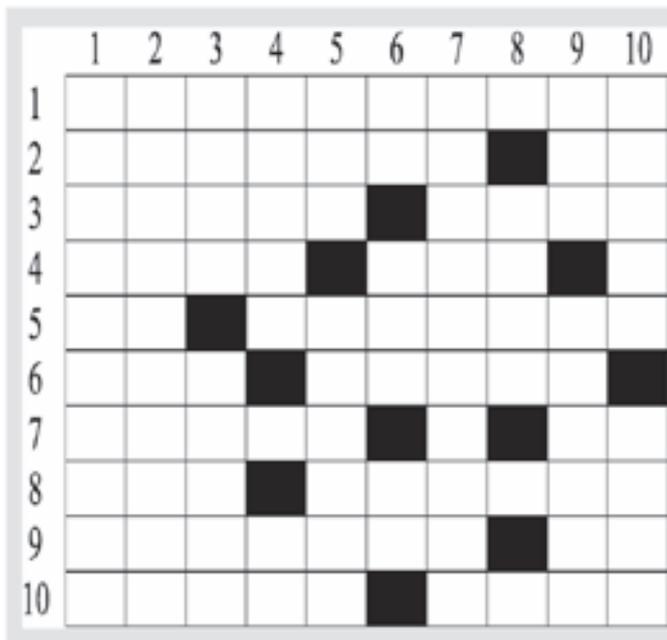
Journal Libération

Libération Maroc

o.j.d. MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Art de Soernte
- 2- Pulvérisés - Police des boys
- 3- Etat d'Asie - Se décide
- 4- Amour de lèvre - Choisi
- 5- Aluminium - Doctes
- 6- Pianiste français - Construite
- 7- Vieille ville de Carie - Hollande automobile
- 8- En dedans - Va entre pas et galop
- 9- Contraction - En les
- 10- Elm - Fiable

VERTICALEMENT

- 1- Elle le plus mauvaise lorsqu'elle est gratuite
- 2- Out de la dicente
- 3- Dans l'œil - Possessif
- 4- Politique portugais - Direction
- 5- Plus neuf - Alerter
- 6- Règle - L'amie d'Adolf - En prose
- 7- Stoppages de courant
- 8- Sévi
- 9- Centrale marocaine - Essayer
- 10- Dense - Victime d'injustice

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		7	4		9			8
1	8			2		9	3	
			3				1	
8		2	7	3				
7	6						8	1
				6	5	3		7
	1				6			
	9	6		8			7	5
5			9		3	1		

Difficile

							8	7
7		9			2			
	4	8		1			9	
						8		
1			6	9	7			2
		3						
	2		7		6	3		
			4			1	9	
4	3							

Moyen

	5		7	8				
	2							6
7						5	8	1
4			8			1		
2			5		9			7
		9			3			8
5	8	7						9
9							6	
			3	7			1	

Expert

3			9	5				4
	1	7	3		6			
							3	
5	6					1		3
1		3					9	8
	5							
			6		9	4	1	
9				7	8			6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	8	2	4	6	3	5	1	9
5	3	1	8	2	9	4	7	6
9	4	6	1	7	5	3	8	2
6	2	3	7	5	1	9	4	8
4	7	5	2	9	8	6	3	1
1	9	8	6	3	4	2	5	7
2	5	4	9	1	7	8	6	3
3	1	9	5	8	6	7	2	4
8	6	7	3	4	2	1	9	5

Difficile

2	6	3	9	4	1	5	7	8
5	4	7	3	8	2	6	1	9
1	8	9	7	5	6	3	2	4
9	2	1	5	7	3	8	4	6
6	3	5	4	2	8	7	9	1
4	7	8	6	1	9	2	5	3
3	1	6	2	9	7	4	8	5
7	9	4	8	3	5	1	6	2
8	5	2	1	6	4	9	3	7

Moyen

5	4	9	3	1	2	8	7	6
2	3	7	6	8	9	1	4	5
6	1	8	5	4	7	2	3	9
7	8	3	4	6	5	9	1	2
4	6	1	9	2	3	7	5	8
9	2	5	8	7	1	4	6	3
3	9	4	7	5	8	6	2	1
1	5	6	2	9	4	3	8	7
8	7	2	1	3	6	5	9	4

Expert

1	5	2	8	9	6	3	7	4
9	3	8	4	1	7	5	6	2
6	7	4	5	2	3	9	1	8
8	1	6	7	5	2	4	3	9
7	9	5	3	4	1	8	2	6
4	2	3	6	8	9	1	5	7
2	4	1	9	7	5	6	8	3
5	6	9	2	3	8	7	4	1
3	8	7	1	6	4	2	9	5

Sport

Anniversaire, numéro "10" et match nul

Neymar de retour avec Santos



C'est par un mercredi 5 février chaud et humide, jour de son 33e anniversaire, que Neymar est revenu jouer pour le club où tout a commencé. Portant pour la première fois le numéro "10" immortalisé par Pelé, la star brésilienne a fait son grand retour au Santos... avec un match nul.

Le stade Vila Belmiro, niché dans un quartier résidentiel de la ville portuaire de Santos, près de Sao Paulo, a réservé un accueil chaleureux au fils prodige dès son entrée sur la pelouse pour l'échauffement: les supporters ont scandé son nom et lui ont chanté un "joyeux anniversaire", près de 12 ans après son départ.

Et l'idole des foules, qui a débuté sur le banc des remplaçants pour le match

contre Botafogo de Riberao Preto (Botafogo-SP) dans le cadre de la septième journée du championnat paulista, a réagi en remerciant le ciel et en levant les mains.

Le résultat du match (1-1) était presque anecdotique, car les 15.377 spectateurs qui ont presque rempli la petite mais emblématique enceinte sportive étaient venus célébrer les retrouvailles de l'attaquant avec son pays.

Neymar a signé vendredi un contrat de six mois avec son club formateur, dans lequel il fait son retour après un passage décevant en Arabie Saoudite.

L'attaquant Tiquinho Soares a ouvert le score pour Santos sur penalty (38e), mais Alexandre de Jesus a égalisé de la tête (67e) et a provoqué l'équipe locale

en célébrant avec le geste commémoratif de la star de la soirée.

"Ney" est entré en jeu au début de la seconde mi-temps (46e) pour remplacer le jeune Gabriel Bontempo.

Le milieu de terrain Diego Pituca, autre icône locale, lui a remis le brassard de capitaine et les supporters ont pu acclamer l'entrée en jeu de leur idole.

"J'aime Santos et je n'ai pas de mots pour décrire ce que j'ai ressenti aujourd'hui", a déclaré la star. "J'ai besoin de minutes, de matchs, je ne suis pas à 100%. Dans quatre ou cinq matches, je serai meilleur", a ajouté Neymar, qui n'avait plus porté le maillot du "Peixe", où Pelé a joué la majeure partie de sa carrière (1956-1974), depuis le 26 mai 2013.

Quelques jours plus tard, la coqueluche des supporters traversait l'Atlantique pour revêtir le maillot du FC Barcelone. En 2017, il partait pour le PSG où il jouera six années avant de rejoindre le club saoudien d'Al-Hilal en août 2023 pour quelque 100 millions d'euros par saison.

Mais sa rupture du ligament croisé du genou gauche, lors d'un match avec le Brésil deux mois après son arrivée à Riyad, l'a tenu écarté des terrains pendant un an.

Revenu sur les terrains en octobre 2024, de nouveaux pépins physiques ne lui ont permis de jouer qu'un peu plus de quarante minutes en deux matches.

Al-Hilal avait annoncé fin janvier avoir résilié le contrat de Neymar, ouvrant la voie à son retour dans le championnat brésilien.

Coupe du Roi Le Real Madrid vient à bout de Leganés et rejoint l'Atlético en demies

Tenu en échec jusqu'à la 93ème minute sur la pelouse de son voisin Leganés, le Real Madrid s'est qualifié dans la douleur mercredi pour les demi-finales de la Coupe du Roi (3-2) grâce à un but sur le gong du jeune Gonzalo Garcia.

Sans ses stars Kylian Mbappé et Jude Bellingham, le géant espagnol, qui menait deux buts à zéro dès la 25e minute après les réalisations de Luka Modric (18e) et d'Endrick (25e), s'est fait reprendre par les locaux, portés par un doublé de Juan Cruz (39e s.p., 59e).

Le jeune Gonzalo Garcia, attaquant prometteur du centre de formation âgé de 20 ans, a arraché la qualification de la tête au bout du temps additionnel (90e+3), signant son premier but en professionnel.

Le Real rejoint ainsi son rival, l'Atlético, premier qualifié pour le dernier carré mardi (5-0 contre Getafe), son prochain adversaire samedi dans un choc au sommet de la Liga.

Coupe d'Italie L'AC Milan fonce en demies, Joao Felix fait déjà mouche

L'AC Milan a décroché sans trembler son billet pour les demi-finales de la Coupe d'Italie en dominant l'AS Rome 3 à 1, grâce notamment au premier but de sa dernière recrue, Joao Felix, mercredi à San Siro.

Le Milan, distancé en championnat (8e à 19 points du leader Naples), a rallié les vestiaires avec deux buts d'avance, grâce à un doublé de Tammy Abraham, prêté au club lombard par la Roma (16e, 42e).

L'AS Rome, elle aussi décevante lors de la première partie de la saison (9e), a réduit le score par Artem Dovbyk (54e).

Mais le phénomène portugais Joao Felix, prêté par Chelsea, a réussi ses débuts en rossonero avec un but, un astucieux ballon piqué au-dessus de Mile Svilar, quinze minutes après son entrée en jeu (71e).

Il faudra au Milan qui n'a plus remporté la Coppa Italia depuis 2003 attendre le 25 février pour connaître le nom de son prochain adversaire: il s'agira de son grand rival, l'Inter, qu'il a déjà battu deux fois cette saison, notamment en finale de la Supercoupe d'Italie, ou de la Lazio.

Mardi, l'Atalanta, finaliste malheureux de la Coupe d'Italie 2024, s'est incliné à domicile face à Bologne (1-0). Bologne, qui n'a plus atteint le dernier carré de la Coppa Italia depuis 1999, affrontera en avril soit la Juventus Turin, tenante du titre, soit le mal classé Empoli.

Naples ne digère toujours pas le départ de Kvaratskhelia au PSG

Le directeur sportif de Naples Giovanni Manna est revenu mercredi sur le départ mi-janvier au Paris SG de Khvicha Kvaratskhelia, obtenu après ce qu'il a assimilé à une tentative de chantage de l'attaquant géorgien.

"Nous remercions Kvicha pour ce qu'il a fait pour Naples et ce qu'il a donné à la ville et aux supporters", a déclaré Manna lors d'une longue conférence de presse. "Nous avons essayé de résoudre une situation compliquée en juillet, puis en novembre et décembre, mais nous avons été obligés de le céder durant cette fenêtre parce que nous nous sommes retrouvés, je ne dirais pas face à une tentative de chantage, mais presque", a-t-il poursuivi.

Après deux saisons et demie à Naples, Kvaratskhelia a rejoint le PSG pour plus de 70 millions d'euros. L'attaquant, sacré meilleur joueur du Championnat d'Italie

2022-23, année du dernier sacre du Napoli, voulait déjà quitter le club italien l'été dernier.

Selon Manna, les contacts entre le PSG et l'attaquant qui a marqué 30 buts sous le maillot du Napoli, remontaient "à mai de l'année dernière". "Nous avons reçu plusieurs offres, mais nous ne voulions pas le perdre après une année compliquée, pour envoyer un message fort", a rappelé Manna. "J'ai lu que cette vente était nécessaire pour assainir les finances, mais ce n'est pas vrai. Nous étions dans l'idée de prolonger son contrat jusqu'à vingt jours avant son départ, mais les dynamiques du marché et la volonté du joueur nous ont contraints à agir autrement", a insisté le dirigeant napolitain.

Il est ensuite revenu sur les pistes suivies par le leader du Championnat d'Italie, pour remplacer le Géorgien, à savoir l'international argentin Alejandro Garnacho,

l'international allemand Karim Adeyemi et le Français Allan Saint-Maximim (Al-Ahli). "Pour Garnacho, nous étions très proches (d'un accord) avec Manchester United, mais le joueur voulait pour quitter la Premier League en janvier un salaire que nous n'avons pas voulu payer, ce n'aurait pas été correct pour les autres joueurs", a-t-il expliqué.

"Pour Adeyemi, nous avions un projet d'accord avec Dortmund mais le joueur n'était pas sûr de vouloir venir (...) Pour Saint Maximin, il y avait des problèmes administratifs".

Le Napoli a dû finalement se reporter sur l'international suisse de l'AC Milan Noah Okafor, un choix critiqué par ses supporters. "Parler trop de ce mercato diminue ce qu'a fait l'équipe jusqu'à présent: elle est bien partie pour atteindre notre objectif qui est de retrouver la Ligue des champions", a-t-il conclu.

Fenerbahçe en démonstration, En-Nesyri en patron !



Dans l'enceinte bouillonnante du Şükrü Saracoğlu Stadium, à Istanbul, un homme a une fois encore écrit son nom en lettres d'or : Youssef En-Nesyri. L'international marocain a livré une prestation de haut vol mercredi soir, inscrivant un doublé pour sceller la large victoire de Fenerbahçe

contre Erzurumspor (5-0). Un succès majuscule qui propulse le club stambouliote en tête du groupe B de la Coupe de Turquie.

Si l'on commence à percevoir la patac tactique de José Mourinho sur cette équipe, le collectif jaune et bleu a surtout pu s'appuyer sur un trio d'attaque en feu. L'ouver-

ture du score, signée Talisca à la 33ème minute, a donné le ton d'une rencontre à sens unique. Cenk Tosun, en fer de lance de l'attaque stambouliote, a enfoncé le clou dès le retour des vestiaires (50ème), avant de tripler la mise peu après. Mais la cerise sur le gâteau est venue de celui que tout Istanbul acclame désormais comme un véritable

renard de surface : Youssef En-Nesyri.

L'attaquant marocain, suspendu lors du dernier match de championnat après son explosion de joie face à Rizespor, était attendu au tournant. Son retour sur la pelouse s'est avéré fracassant. Alors que Fenerbahçe semblait déjà assuré de la victoire, En-Nesyri a décidé de ne pas lever le pied, preuve de son insatiable faim de buts.

D'abord à la 81ème minute, avec son instinct de buteur, il profite d'une très belle passe du milieu de terrain Okan Aydın pour ajuster le gardien adverse. Puis, à la 89ème minute, il conclut une magnifique action collective d'une frappe sèche et imparable. Deux gestes de pur buteur, qui portent son total personnel à 15 réalisations toutes compétitions confondues cette saison.

Avec cette victoire sans appel, Fenerbahçe envoie un message fort à ses adversaires. L'armada offensive mise en place par Mourinho semble avoir trouvé sa vitesse de croisière, et le club stambouliote s'affirme comme l'un des favoris pour le titre en Coupe de Turquie. En-Nesyri, quant à lui, s'impose de plus en plus comme le leader naturel de cette équipe. Son sens du placement, son énergie et sa capacité à répondre présent dans les grands rendez-vous en font un atout indispensable pour la suite de la saison.

Désormais, tous les regards sont tournés vers la prochaine rencontre de championnat, où Fenerbahçe tentera de confirmer cette dynamique. Avec un Youssef En-Nesyri dans une telle forme, les supporters peuvent rêver en grand.

Mehdi.O

Bilal El Khannouss élu "Espoir de l'année 2024" en Belgique, pour la deuxième fois

L'international marocain Bilal El Khannouss a été sacré "Espoir de l'année 2024" dans le championnat de Belgique de football (Pro League) pour la deuxième fois, à l'occasion du 71e gala du Soulier d'Or, tenu mardi soir à Middelkerke (nord-ouest de la Belgique).

El Khannouss, qui évoluait la saison passée à Genk, en Pro League belge, a été transféré au club anglais de Leicester en août dernier. Il succède au palmarès au joueur belge Arthur Vermeeren, qui l'avait devancé l'an passé.

Le milieu offensif âgé de 20 ans, déjà sacré en 2022, devient le troisième joueur, après Youri Tielemans (2014 et 2015) et Charles De Ketelaere (2020 et 2021), à recevoir à deux reprises ce trophée.

Par ailleurs, le Belge Hans Vanaken (Club Bruges) a remporté le 71e Soulier d'Or, récompensant le meilleur joueur de l'année du championnat de Belgique de football. Charles De Ketelaere (Atalanta) a été élu meilleur joueur belge évoluant à l'étranger.

Simon Mignolet, le dernier rempart de Bruges, a été désigné gardien de l'année et Nicky Hayden, entraîneur de la même équipe, a été élu entraîneur de l'année, après avoir mené ce club à la conquête de son 19e titre de champion.

Lassad Chabbi nouvel entraîneur du Raja de Casablanca

L'e Raja de Casablanca a annoncé, mercredi, la nomination du Tunisien Lassad Chabbi en tant que nouvel entraîneur de l'équipe, en remplacement de Hafid Abdessadek.

Le Raja a annoncé plus tôt le départ de son ancien entraîneur Hafid Abdessadek à qui il a adressé ses remerciements pour les services rendus au club.

Le technicien tunisien avait déjà entraîné les Vert et Blanc, avec qui il a remporté la Coupe de la CAF et la Coupe des clubs champions arabes.

Le Raja a été éliminé de la phase de groupes de la Ligue des champions africaine et reste loin du peloton de tête en Botola Pro D1 (8e, 25 pts).



L'AS FAR se sépare de Hubert Velud

L'AS FAR a annoncé mercredi s'être séparée à l'amiable avec son entraîneur français Hubert Velud.

La résiliation du contrat de Hubert Velud intervient suite aux récents résultats de l'équipe, a expliqué le club sur sa page Facebook, ajoutant que l'entraîneur-adjoint, Jamil Benouah, assurera l'intérim dans l'attente de nommer un

nouvel entraîneur.

L'AS FAR occupe la 3e place au classement de la Botola avec 34 unités au terme de la 19e journée.

Les Militaires connaîtront leur adversaire en quarts de finale de la Ligue des champions de la CAF à l'issue du tirage au sort prévu le 20 février à Doha au Qatar.

Le mois de janvier 2025 le plus chaud jamais mesuré dans le monde

Janvier 2025 a été le mois de janvier le plus chaud jamais mesuré dans le monde, a annoncé jeudi l'observatoire européen Copernicus, battant le record établi l'an dernier, malgré la fin du phénomène El Niño qui a accentué le réchauffement climatique en 2023-2024.

"Janvier 2025 est un autre mois surprenant, poursuivant les températures record observées au cours des deux dernières années, malgré le développement des conditions La Niña dans le Pacifique tropical et leur effet de refroidissement temporaire sur les températures mondiales" à l'inverse d'El Niño, a déclaré Samantha Burgess, directrice adjointe du service changement climatique (CS) de Copernicus.

Avec une température moyenne de 13,23°C selon Copernicus,

"janvier 2025 a dépassé de 1,75°C le niveau préindustriel", avant que les humains ne modifient le climat avec l'utilisation massive du charbon, du pétrole et du gaz fossile.

Janvier 2025 est ainsi "le dix-huitième des dix-neuf derniers mois pour lesquels la température moyenne de l'air à la surface du globe a dépassé de plus d'1,5°C le niveau préindustriel", note l'observatoire européen.

Soit davantage que la barre de +1,5°C, correspondant à la limite la plus ambitieuse de l'accord de Paris de 2015, qui vise à contenir le réchauffement bien en-dessous de 2°C et à poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5°C.

Cet accord fait toutefois référence à des tendances de long terme: une telle moyenne de réchauffement devra être observée



sur au moins 20 ans pour considérer la limite franchie.

En prenant ce critère, le climat

est actuellement réchauffé d'environ 1,3°C. Le Giec estime que la barre d'1,5°C sera probablement at-

teinte entre 2030 et 2035. Et ce, quelle que soit l'évolution des émissions de gaz à effet de serre de l'humanité, proches du pic mais pas encore en déclin.

Les températures mondiales sont fortement dépendantes de celles à la surface des mers, régulateur primordial du climat qui couvre plus de 70% du globe. Or les températures de l'eau se maintiennent à des niveaux jamais vus avant avril 2023. Pour la surface des océans, janvier 2025 se classe toutefois deuxième mois le plus chaud derrière le record absolu de janvier 2024.

Mais Copernicus relève des signes "d'un ralentissement ou d'un arrêt de l'évolution vers des conditions La Niña", autrement dit un moindre effet refroidissant pour les températures mondiales en 2025.

Recettes

Gâteau au chocolat et à la crème



Ingédients

- 350 g de sucre, 1/2L d'eau
- 250 g de beurre doux, 50g de cacao
- 1 cuil à café de bicarbonate de soude
- 350 g de farine à pâtisserie, 1 pincée de sel
- 1 cuil à soupe de levure chimique
- 4 oeufs légèrement battus
- Crème au beurre:
- 85 g de sucre + 125 ml d'eau
- 250 g de beurre
- Glaçage au chocolat:
- 90 g de chocolat noir, haché
- 15 g de beurre doux
- 60 g de chocolat blanc, haché

Préparation

1. Préchauffer le four à 180 °C. Beurrer deux moules ronds de 23 cm peu profonds. Tapiser de papier sulfurisé et beurrer.

2. Dans une casserole, mélanger le sucre, l'eau, le beurre, le cacao et

le bicarbonate de soude. Cuire à feu doux en remuant jusqu'à ébullition du mélange. Réduire le feu et laissez mijoter 3 minutes. Transférer le mélange dans un bol et laisser tiédir.

3. Tamiser la farine, la levure chimique et le sel. Incorporer au mélange précédent avec les oeufs. Battre à la cuillère de bois jusqu'à ce que ce soit à peine mélangé. Verser dans tes moules. Égaliser la surface. Cuire au four 30 minutes ou jusqu'à ce que la lame d'un couteau ressorte sèche. Laisser refroidir 3 minutes avant de démouler les gâteaux sur une grille pour laisser refroidir.

4. Garniture. Dans une casserole, mélanger le sucre et l'eau. Cuire à feu doux en remuant sans arrêt jusqu'à ébullition. Retirer du feu et laisser tiédir. Dans un bol, battre le beurre en crème. Y verser lentement le sirop refroidi en battant sans arrêt pendant 3 à 4 minutes, jusqu'à ce que le mélange soit lisse et lustré.

5. Déposer le gâteau dans une assiette de service, Étendre la garniture. Déposer l'autre gâteau. Napper le dessus du gâteau avec le glaçage au chocolat.

6. Glaçage au chocolat Dans une casserole, faire fondre le chocolat noir et le beurre. Étendre sur le dessus du gâteau. Faire fondre le chocolat blanc au bain-marie ou au micro-onde.

La cocaïne "pas plus mauvaise que le whisky", affirme le président colombien

La cocaïne "n'est pas plus mauvaise que le whisky" et n'est illégale que "parce qu'elle est fabriquée en Amérique latine", a affirmé le président colombien Gustavo Petro.

"La cocaïne est illégale parce qu'elle est fabriquée en Amérique latine, pas parce qu'elle est pire que le whisky", a déclaré M. Petro mardi soir lors d'un conseil des ministres retransmis en direct. "Les scientifiques ont analysé ça. La cocaïne n'est pas plus mauvaise que le whisky", a-t-il insisté.

Le premier président de gauche de l'histoire de la Colombie a estimé que le trafic

mondial de cocaïne pourrait être "facilement démantelé" si cette drogue devenait légale partout dans le monde. "Elle se vendrait comme les vins", a-t-il argumenté.

Selon lui, ce sont les opioïdes de synthèse comme le fentanyl "qui sont en train de tuer" les Américains, "et ça, ce n'est pas fabriqué en Colombie".

La Colombie est le plus grand exportateur de cocaïne du monde, avec une production de 2.600 tonnes en 2023, et les Etats-Unis le principal consommateur, selon les Nations unies.

